L'ESSENTIEL DE JOËL HAUTEBERT : Encore la médiation politique. À propos de Charles Maurras p.24

L'Homme Nouveau

ISSN 0018 4322 www.hommenouveau.fr • N° 1663 • Samedi 12 mai 2018 • LXXIIe année • Bimensuel • France : 4,50 €

Mai 68 a-t-il détruit l'Église ? Discussion avec Guillaume Cuchet

p.10

Décryptage : Après « l'affaire Alfie », la fin de vie en question

p. 7

La face cachée de la loi asile-immigration

p.5

Jeanne Smits

La loi asile-immigration a été votée le 22 avril dernier. Si pour les vrais demandeurs d'asile, des mesures de bon sens ont été adoptées, la nouvelle loi ne maîtrise en rien les flux migratoires.

Adèle de Batz bientôt béatifiée

p.8

Raphaëlle Lespinas

Le diocèse d'Agen revêtira ses habits de fête le 10 juin prochain. Une enfant du pays, Adèle de Batz, sera en effet béatifiée ce jour.

Et toujours chaque vendredi sur la chaîne Youtube de L'Homme Nouveau le rendez-vous littéraire avec Philippe Maxence.

AU SOMMAIRE

DÉCRYPTAGE

> Dans la Sarthe, des religieux retrouvent le sens de la Création p.4

> Satanisme, occultisme : le diable a toujours bonne presse p.6

> Corée du Nord : le suspens continue p.9

LES R.-V. DE LA QUINZAINE

> L'éditorial d'Adélaïde Pouchol. p.3

> L'humeur de Pasquin. p.5

> Le billet de François Foucart. p.7

> Carte blanche à Didier Rance. p.16

CULTURE

> Apprendre à prier et à aimer à l'école des saints p.18

VIE CHRÉTIENNE

> La gloire de Jésus, source de notre espérance p.21

SAINT FRANÇOIS DE SALES

> Un maître de l'éloquence sacrée p.22

PAROLE DU PAPE

> Vainqueurs du mal par la puissance de la Pâque du Christ p.23

CONCOURS JEUNES TALENTS

Racontez-nous 2018

TENTEZ VOTRE CHANCE POUR ÊTRE PUBLIÉ DANS LE NUMÉRO D'ÉTÉ DE L'HOMME NOUVEAU !

FORMAT : *nouvelle*
Le texte final devra comprendre entre 25 000 et 30 000 signes.

THÈME : *2018*
Un thème qui n'a de limites que celles de votre imagination... Si ce n'est que le récit devra s'inscrire dans la vision de l'homme et de la société portée par la civilisation chrétienne !

OUVERT À TOUS *de 7 à 77 ans*
Un concours ouvert aux jeunes talents (encore jamais publiés) et non pas exclusivement aux talents jeunes !

LE VAINQUEUR sera publié dans les colonnes de *L'Homme Nouveau* et recevra en cadeau :
> deux ans d'abonnement PREMIUM à *L'Homme Nouveau* et
> le cultissime *Dictionnaire passionné du cinéma* de Laurent Dandrieu.

ENVOYEZ VOTRE TEXTE AVANT LE 31 MAI
à L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris ou par courriel à adelaide-pouchol@hommenouveau.fr

LANCEMENT DE NOTRE STUDIO VIDÉO

DÉJÀ 58 % DE NOTRE OBJECTIF ATTEINTS

C'est grâce à vous, merci !

Nous avons déjà récolté 3 545 € sur les 6 120 € dont nous avons besoin pour lancer notre studio vidéo.

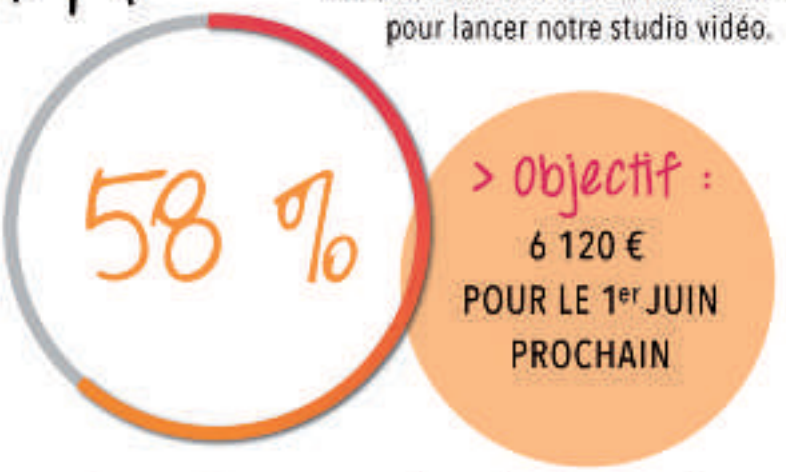

Nous avons encore besoin de vous !

Même une participation de quelques euros est précieuse, n'attendez plus.

Faites votre don en ligne sur www.hommenouveau.fr
ou par chèque à l'ordre de L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris

L'Homme Nouveau :
10, rue Rosenwald,
75015 Paris.
Standard : Tél. : 01 53 68 99 77
• Fax : 01 45 32 10 84
Site : www.hommenouveau.fr
Courriel : contact@hommenouveau.fr
Rédaction : redaction@hommenouveau.fr
Abonnement : abonnement@hommenouveau.fr
Pour contacter votre correspondant, composez le 01 53 68 99 suivi des deux chiffres entre parenthèses ou le courriel indiqué.
CCP Paris 5558 06T • Prix au n° : 4,50 euros.

Encarts : HN pour partie.
Fondateurs : † R.P. M. Fillère, † Abbé A. Richard ■ **Présidents d'honneur :** † M. Clément, † G. Daix ■ **Président, directeur de la publication :** Ch. Sergent ■ **Rédacteur en chef :** Ph. Maxence, philippe-maxence@hommenouveau.fr ■ **Rédactrice en chef adjointe :** A. Pouchol, adelaide-pouchol@hommenouveau.fr ■ **Journaliste chargé du site :** O. de Cacqueray (70), odon-decacqueray@hommenouveau.fr ■ **Secrétaire générale de la rédaction :** Bl. Fabre (71), blandine-fabre@hommenouveau.fr ■ **Secrétaire de la rédaction :** É. Lassaigne (74), redaction@hommenouveau.fr ■ **Abonnements-diffusion :** Chr. Rudent (76), christine-rudent@hommenouveau.fr, B. Boisseau.

■ Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Pour une réponse personnelle, prière de joindre une enveloppe timbrée. ■ L'Homme Nouveau est un bimensuel publié par les Éditions de L'Homme Nouveau, société coopérative anonyme au capital minimum de 306 748,31 euros. RCS Paris B 692 026 347. ■ Siège social : 10, rue Rosenwald, 75015 Paris. ■ Impression : Roto Champagne, 2 rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenotte, 52000 Chaumont. ■ Dépôt légal à parution. N° CPPAP : 1120 D 80110 ISSN 0018 4322. ■ Crédits photos : p.9 : © Blue House (Rép. de Corée) ; autres photos : Droits réservés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

TARIFS	FRANCE		ÉTRANGER + DOM-TOM	
	Journal seul	Premium (journal + 4 hs)	Journal seul	Premium (journal + 4 hs)
1 an (24 nos)	95 €	120 €	120 €	140 €
Soutien	120 €	140 €	120 € (159 $)	150 € (198 $)
Prêtre / étudiant / chômeur	76 €	100 €	85 € (112 $)	115 € (152 $)
2 ans (48 nos)	180 €	220 €	200 € (265 $)	240 € (318 $)

OUI, je joins mon règlement et je choisis l'offre .....

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Pays : .....

Courriel : ..... Tél. : .....

Paiement par :
❒ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de L'Homme Nouveau.
❒ Virement postal : (5558-06 T Paris). ❒ Carte bancaire.

n° de carte ____ ____ ____ ____ date d'expiration ____

Pour la Suisse : règlement par carte bancaire *via* notre site sécurisé www.hommenouveau.fr ou contacter le service abonnements.
Pour la Belgique : compte n° 210-0395065-36 (Fortis Banque).
Pour le Canada : 145 $C ou 172 $C (PREMIUM) uniquement par CB.
Prélèvement automatique mensuel :
9 €, abonnement France normal
11 €, abonnement France PREMIUM.

Bulletin à joindre à votre règlement à l'ordre de L'Homme Nouveau,
10, rue Rosenwald, 75015 Paris.
Paiement par CB au 01 53 68 99 77.

HN 663

LES HORAIRES DE L'HOMME NOUVEAU
De 8 h 30 à 12 h 30
du lundi au jeudi
au 01 53 68 99 77.

ANNONCES

Pour publier une petite annonce dans L'Homme Nouveau :
Par ligne : Abonnés : 5 €
Non abonnés : 6 €
+ domiciliation journal : 2 €
Mentionner le nombre de parutions.
Courriel : contact@hommenouveau.fr
Date limite de réception : quatre semaines avant la date de publication.

Divers

L'association Entraide Mission Amitié (EMA) rech. des volontaires (+ de 18 ans) pour encadrer une colonie éducative au Liban Nord du 28 juil. au 12 août pr enfants libanais de 6 à 12 ans. Rens. : Tél. : 06 14 32 20 74 – contact@ema.asso.fr

Rénovation appart., maçonnerie, carrelage, staff, plomb., chauff., isolation, peinture. Di Mascio, 14, rue Daval, 75011 Paris. Tél. : 01 43 38 60 26.

Les armées subsidiaires

L'ÉDITORIAL D'ADÉLAÏDE POUCHOL

Ce 28 avril, en Angleterre, le petit Alfie Evans mourrait, épilogue tragique d'une affaire qui a ému le monde entier. Ce petit garçon, qui aura vécu 23 mois, était atteint d'une maladie neurologique dégénérative rare. Pourquoi donc s'embarrasser de cette vie toute cabossée, de cette vie fragile ? Contre l'avis des parents d'Alfie, l'hôpital Alder Hey de Liverpool, où il était soigné depuis décembre 2016, avait estimé le 23 avril dernier que cette existence était *« inhumaine »*. L'équipe médicale a donc supprimé l'assistance respiratoire du petit garçon qui a malgré tout réussi à respirer seul pendant 20 heures, si bien que les parents avaient obtenu qu'il puisse être « branché » à nouveau.

L'affaire avait été portée devant les tribunaux et jusque devant la Cour Européenne, mais à chaque fois, la justice avait tranché en faveur des médecins. En faveur donc, de la mise à mort d'Alfie. Le Pape s'était personnellement engagé pour le petit garçon, appelant à prier pour lui à plusieurs reprises, et œuvrant avec les autorités italiennes pour accorder à Alfie la nationalité italienne et permettre ainsi son transfert dans l'hôpital *Bambino Gesù,* rattaché au Saint-Siège. Mais non, rien n'y fit. Alfie était gardé en captivité, dans une chambre surveillée par les forces de l'ordre et à laquelle les parents ne pouvaient accéder qu'après avoir été fouillés. Des centaines de gens étaient venus manifester devant l'hôpital, des soutiens ont afflué par milliers pour rejoindre ce que les parents du petit garçon avaient appelé *« The Alfies's Army »*, l'armée d'Alfie. Mais Alfie et son armée ont été vaincus, non qu'ils aient battu en retraite mais parce que l'armée d'en face était beaucoup plus forte. La loi, dans nos pays européens, a parfois les atours d'un char d'assaut.

De Liverpool aux Alpes

Quelques jours plus tôt, le 21 avril, au Col de l'Échelle, dans les Alpes, des militants de Génération Identitaire avaient installé des barrières pour recréer une frontière physique et empêcher l'arrivée des migrants clandestins qui sont nombreux, venus d'Afrique de l'Ouest, à passer par là pour rejoindre la France. Ironie de la situation, médias et élus les plus favorables à l'immigration en sont venus à regretter l'absence des forces de l'ordre pour contrôler les frontières. C'est vrai que cette espèce de milice formée par une bande de jeunes pour pallier les manquements du gouvernement fait un peu tache dans le paysage politique. Alors tous ceux qui déversent habituellement leur venin sur les forces de l'ordre étaient, cette fois-ci, bien contents de savoir que le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, avait fini par en envoyer un contingent sur le col de l'Échelle pour que les Identitaires replient barrières et banderoles.

> *« Le peuple s'excuse, mais il faut bien une armée subsidiaire pour porter secours à un État lorsqu'il n'est plus garant du bien commun. »*

Forcément, les forces de l'ordre déployées pour surveiller les chambres d'hôpital d'un Alfie Evans ou d'un Vincent Lambert ne peuvent pas en même temps surveiller les frontières du pays. Et des États qui statuent sur l'utilité de la vie des gens ont trop à faire pour penser à l'utilité des lois qui régissent l'entrée sur leur sol. Alors Français, Britanniques et leurs comparses européens en sont à reconstituer des « armées », morales ou physiques, pour se battre contre l'État moderne quand il s'invite sur un champ de bataille qui n'est pas le sien… Ou se battre à sa place quand il a décidé depuis bien longtemps de se replier.

Une fois encore, le principe de subsidiarité en a pris un coup. Et ce n'est pas pour le seul plaisir de filer la métaphore guerrière, même si le terme renvoie au latin *« subsidium »* (secours) qui a, au départ, un sens militaire. En bref, l'armée subsidiaire est celle qui se porte au secours de l'armée principale quand celle-ci est défaillante. Dans le sens que lui a donné ensuite la tradition magistérielle, la subsidiarité renvoie à cet impératif de justice sociale qui veut que l'État ne s'approprie pas ce dont les particuliers sont capables de s'acquitter.

Des visions dévoyées

C'est peu de dire que nos autorités politiques en ont une lecture bien à elles. C'est le gouvernement britannique qui s'approprie la mission – qui n'est ni la sienne ni celle de personne ici-bas – de juger de l'utilité ou de la valeur de la vie d'une personne. C'est l'État français qui ne s'acquitte plus d'une mission qui est normalement la sienne, celle de protéger ses frontières. Des « gesticulations », comme l'a formulé Gérard Collomb parlant de l'opération du Col de l'Échelle ? Le peuple s'excuse, mais il faut bien une armée subsidiaire pour porter secours à un État lorsqu'il n'est plus garant du bien commun. ◆

AIDEZ VOTRE JOURNAL À SE DÉVELOPPER et **ALLÉGEZ** VOS IMPÔTS !

Grâce à l'association Presse et Pluralisme, créée pour favoriser le développement de la presse, vous pouvez aider davantage votre journal avec des dons qui permettent une **déduction fiscale au titre du mécénat culturel**, à hauteur de 66 % **pour les particuliers** (dans la limite de 20 % du revenu imposable) et de 60 % **pour les entreprises**.

Par exemple :
Un don de 100 € donne droit à une déduction fiscale de 66 € et ne vous coûte donc que 34 €. De même, un don de 3 000 €, avec une déduction fiscale de 1 980 €, ne vous coûte que 1 020 €.

Vos dons à L'Homme Nouveau sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % !

Profitez-en et faites-en profiter L'Homme Nouveau !

Coupon à envoyer à Association Presse et Pluralisme - TSA 32649 – 91764 Palaiseau Cedex

Pour bénéficier de cet avantage, voici comment procéder :
- Libellez votre chèque à l'ordre de : **Presse et pluralisme/ Opération L'Homme Nouveau**.
- Remplissez le bulletin ci-contre.
- Envoyez-le exclusivement à l'adresse suivante : Association Presse et Pluralisme, TSA 32649, 91764 Palaiseau Cedex
- Vous pouvez également faire un don en ligne sur le site de L'Homme Nouveau : http://www.hommenouveau.fr/boutique/dons.htm

Votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur le revenu (en mars-avril de l'année suivant le versement).
Je fais un don de :……€ au profit exclusif de : Presse et pluralisme/Opération L'Homme Nouveau

Mes coordonnées pour recevoir mon reçu fiscal :
Nom : ……
Prénom : ……
Adresse : ……
……
Code postal : …… Ville : ……
Courriel :……@……

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

Dans la Sarthe, des religieux retrouvent le sens de la Création

Le sanctuaire marial de Notre-Dame du Chêne, près de Sablé-sur-Sarthe et de l'abbaye de Solesme, est un lieu de pèlerinage très ancien.
Animé depuis huit ans par les frères de Saint-Jean, il abrite aussi désormais l'Académie pour une Écologie Intégrale. Entretien avec Frère Marie-Benoît, qui explique le sens et la portée de cette démarche.

Propos recueillis par Adélaïde Pouchol

Comment est née l'Académie pour une Écologie Intégrale ? Est-ce un projet porté par la Communauté Saint-Jean ou par le sanctuaire de Notre-Dame du Chêne ?

>>Frère Marie-Benoît : Le sanctuaire de Notre-Dame de Chêne, dans la Sarthe, est un sanctuaire modeste, pour ne pas dire pas très connu, tenu par les frères de Saint-Jean depuis 2010. La nouvelle équipe, en place depuis fin 2016, a voulu mener une réflexion sur la vocation propre de ce sanctuaire. Nous avons réfléchi, avec les salariés et bénévoles de Notre-Dame du Chêne, à ce que pouvait être notre mission. Nous sentions qu'il y avait des pistes du côté de certaines interrogations portées par la société. La permaculture, le développement personnel… Autant de pierres d'attente pour une réflexion et une évangélisation, que nous avons reliées à l'encyclique *Laudato Si'*, puisque Notre-Dame du Chêne est d'abord un lieu de foi. Nous avons décidé de bâtir un nouveau programme qui soit une proposition pour entrer davantage dans la conversion écologique. L'Académie est juste naissante mais, pour l'instant, elle est composée des frères du prieuré de Notre-Dame du Chêne, en lien avec la Communauté Saint-Jean qui nous encourage et voit là un moyen de transmettre davantage la formation philosophique que nous avons reçue. Nous cherchons aussi à trouver, autour de nous, des personnes pour constituer un comité scientifique et déterminer les axes de réflexion de l'Académie.

Le Frère Marie-Benoît rappelle que Notre-Dame du Chêne est d'abord un lieu de foi.

Au moment de sa parution, l'encyclique *Laudato Si'* était-elle déjà un texte qui vous avait marqué ?

>>Ce texte nous avait tous marqués mais sans plus. Et depuis, nous l'avons travaillé, nous l'avons reçu à nouveau. Nous nous le sommes approprié et cela a commencé progressivement à s'incarner par le travail de la terre dans les jardins du sanctuaire, avec l'aide de la ferme du Bec Hellouin puis d'un autre permaculteur venu nous aider pour réfléchir à l'aménagement du terrain. Des stages d'initiation réguliers ont eu lieu depuis un an et notre potager vient de voir le jour.

Vous parlez de « conversion écologique », n'est-ce pas un contresens puisque c'est bien au Christ et non pas à l'écologie – qui n'est pas une religion ! – que nous devons nous convertir ?

>>Le pape François, dans son encyclique, nous montre que la conversion au Christ passe par un souci, peut-être plus marqué qu'autrefois, pour notre « maison commune ». Et c'est cela qu'il appelle « conversion écologique ». Dans son encyclique, le Pape reprend plusieurs éléments que nous retrouvons dans l'Évangile de Matthieu au chapitre 6 (3-18) et qui est celui du mercredi des Cendres ; le Christ nous invite à la conversion par le jeûne, la prière et l'aumône. Le Pape nous appelle à nous réconcilier avec le Créateur, avec les autres et avec la terre. Ce lien à la terre, c'est la question de l'alimentation et du jeûne ; le lien à soi-même, c'est parce que nous sommes tous pécheurs et devons nous réconcilier avec nous-mêmes et avec le Créateur par la prière ; et le partage, c'est le lien à l'autre, avec ceux qui nous entourent puisque nous sommes des êtres sociaux.

Pourquoi parler d'une académie plutôt que d'école, d'institut ou d'association ?

>>Nous avons vu dans ce terme d'Académie l'idée d'un enseignement de qualité, que nous voulions avoir d'abord entre nous mais aussi avec d'autres, enraciné dans une expérimentation, pour donner des moyens concrets de réaliser quelque chose. Une académie, c'est différent d'une école ou d'une université parce qu'il y a une dimension pratique, des moyens donnés pour transmettre de nouveaux modes de vie.

L'Académie a officiellement vu le jour à l'occasion d'un colloque du 13 au 15 avril dernier. Quel bilan en tirez-vous ?

>>L'objet de ce premier colloque, « Les nouvelles attentes écologiques », était volontairement très large et nos intervenants venaient d'horizons assez variés pour nous parler aussi bien de l'agro-écologie que de l'écologie humaine ou du transhumanisme. C'est ce que nous voulions comme point de départ : montrer comment l'écologie intégrale touche à tous les niveaux de la vie. Nous voulions montrer aussi qu'il y a déjà des choses qui existent et qui peuvent nous aider dans notre discernement. Ce colloque a permis que des personnes différentes puissent se rencontrer et se parler, apporter leur pierre à cette écologie intégrale dont nous parle le Pape. J'ai été frappé par le fait que la majorité des personnes venues assister au colloque étaient présentes, non pas d'abord par amitié pour le prieuré mais bien parce que ce sujet de l'écologie intégrale les intéresse.

Comment envisagez-vous l'avenir de l'Académie ?

>>Pour cette année, nous avons choisi de travailler particulièrement le thème de la réconciliation avec la terre. Nous prévoyons en octobre ou novembre une session d'étude sur « Nature et Création », pour mieux comprendre et présenter comment la nature est reliée au Dieu Créateur. En tant que philosophes et croyants, que pouvons nous dire, aujourd'hui, sur la création ? Nous aurons une session pratique sur la connaissance du sol en février puis une autre en mars sur la question de l'eau ; nous voudrions terminer l'année par un colloque sur la question de l'alimentation. Nous voulons aussi proposer une dimension spirituelle en abordant, par exemple, l'aspect biblique et symbolique de certaines de ces questions. ◆

Académie pour une Écologie Intégrale, Sanctuaire Notre-Dame du Chêne, 2, rue des Bleuets, 72300 Vion. Tél. : 02 43 95 48 01 – info@academie-ecologie-integrale.org – www.academie-ecologie-integrale.org

L'œil de Miège

La face cachée de la loi asile-immigration

Au terme d'une semaine de débats houleux, la loi asile-immigration a été votée un dimanche, le 22 avril dernier, grâce à une majorité de députés LREM.

Si pour les vrais demandeurs d'asile – que l'on se garde bien de dénombrer – des mesures de bon sens ont été adoptées, la nouvelle loi ne maîtrise en rien les flux migratoires qui déferlent notamment sur l'Europe.

JEANNE SMITS

Immigration maîtrisée : telle est la promesse de la loi asile-immigration votée le 22 avril – un dimanche – par l'Assemblée nationale. Cette adoption en plein repos dominical, alors qu'elle annonce l'augmentation du nombre d'immigrés en provenance des pays africains islamiques, constitue en soi un salut adressé au remplacement des cultures.

Plus de fermeté ?

L'idée de clarifier le droit d'asile n'était pas mauvaise en soi. Et c'est en ce sens qu'elle a été « vendue » par le Président Macron et son gouvernement annonçant à la fois plus de fermeté face aux faux réfugiés et un meilleur accueil de ceux qui le sont vraiment. À voir l'indignation d'organismes immigrationnistes comme la Cimade ou Amnesty International, on pourrait presque croire que le Président de la République et les « Marcheurs » ont tenu parole.

On leur accordera de savoir adapter le discours à l'air du temps, orienté vers une meilleure maîtrise du flux de l'immigration, voire vers son arrêt pur et simple.

Mais dans les faits, le projet de loi asile-immigration tel qu'il a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale au terme de débats houleux et d'amendements par centaines, opère de petits resserrages tout en permettant de grandes ouvertures.

Au chapitre des resserrages, des immigrés déboutés du droit d'asile seront plus facilement expulsables : par exemple, certains dont le dossier est en voie de réexamen, pourront être renvoyés dans leur pays jugé « sûr » sans avoir épuisé tous les recours contre une décision de rejet – à moins de saisir le tribunal administratif. Par ailleurs, la durée maximale de la rétention administrative doit passer de 45 à 90 jours (le gouvernement voulait aller jusqu'à 135). D'autres délais sont légèrement augmentés au profit de l'administration ou réduits du point de vue des droits des nouveaux entrants, mais cela reste d'ordre cosmétique.

Beaucoup plus spectaculaires sont les mesures votées en faveur de l'entrée d'étrangers ou de leurs conditions de vie en France. Les réfugiés « subsidiaires » – pas tout à fait acceptables en tant que réfugiés à part entière mais que l'on veut bien laisser rester en France parce que leur rentrée au pays représenterait quelque difficulté – pourront désormais prétendre à des titres de séjour de quatre ans au lieu d'un an. Tout comme les apatrides : les fameux « sans-papiers » dont la nationalité ne peut être établie et qu'il est donc impossible de renvoyer chez eux…

Les jeunes filles exposées à un risque de mutilations sexuelles, mais aussi les jeunes hommes se trouvant dans ce cas comme l'a ajouté la commission des lois, obtiendront une protection renforcée, c'est-à-dire, là encore, de plus grandes facilités pour rester en France. De même, les pays « persécutant » les homosexuels ne pourront plus être considérés comme « sûrs » : vu le nombre de pays africains qui pénalisent encore l'homosexualité, cela risque de représenter un gros morceau.

Mais le comble en matière d'appel d'air est la décision d'étendre le principe de la réunification familiale aux frères et sœurs des demandeurs d'asile mineurs. Le statut de demandeur d'asile mineur obtiendra, si la loi est définitivement adoptée en ce sens, encore plus d'intérêt. On sait que les opérations de vérification de l'âge des réfugiés qui se prétendent mineurs pour bénéficier des meilleures protections offertes dans les pays de l'Union européenne ont permis de constater qu'il y a beaucoup de fausses déclarations d'âge, sans qu'on puisse les débusquer toutes.

Des fratries rapatriées… sans contrôle !

Sachant qu'en outre, ainsi que cela a été décidé sous Nicolas Sarkozy, aucun test ADN ne saurait être imposé, droits de l'homme obligent, l'arrivée des fratries dans le cadre de cette « réunification familiale » élargie, se fera pour les réfugiés avec un minimum de tracas. Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur qui a porté ce projet de loi, assure que cela reste marginal. Aujourd'hui peut-être… Mais lorsque cela se saura dans les milieux des candidats du tiers-monde ?

Et qu'en sera-t-il lorsque l'amendement – adopté – demandant une étude des nouveaux flux à prévoir en raison du « changement climatique » aboutira à de nouvelles ouvertures ?

Pour les vrais demandeurs d'asile, le raccourcissement des délais de traitement des dossiers de demande, et le droit de prendre un emploi rémunéré à partir de six mois de présence sur le territoire français constituent des mesures de bon sens, de justice et même d'humanité. Toutes choses qui seraient admirables si le problème de l'immigration se réduisait à l'accueil de réels persécutés, en danger de mort chez eux. Cela se saurait… ◆

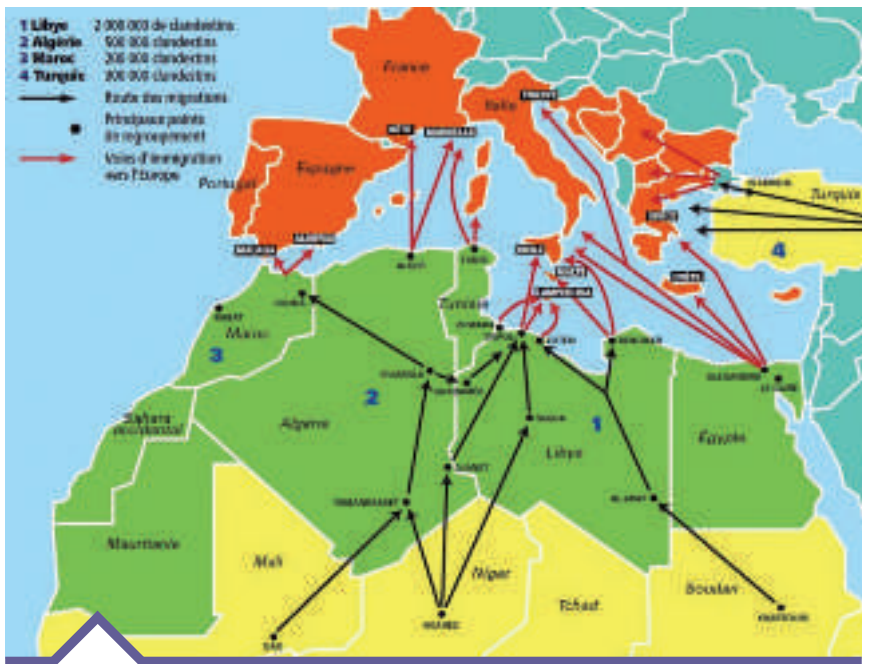

La nouvelle loi changera-t-elle la donne des flux migratoires ? Dans quel sens ?

L'HUMEUR DE PASQUIN

Sélection

Ben oui, monsieur l'étudiant gnangnan, on va te sélectionner. Et si on ne le fait pas « post-bac » on le fera « pré-boulot ». Il faut que tu saches, dès maintenant, que personne n'embauche, en poste à responsabilités, un adultescent invertébré de 30 piges, multirécidiviste de premières années et des occupations, même s'il finit « master deux » en socio à Rennes. Donc à l'entrée ou à la sortie, en début ou en fin de cycle, à un moment donné, il faudra bien qu'on te dise, petit génie, que tu ne fais pas l'affaire. Probablement que tu es intelligent, sûrement que t'es un gars gentil, aucun doute que tu interagis sur les réseaux sociaux, que tu as des « *followers* » (disciples), des amis sur Facebook et que tu « *likes* » (aimes) les « *post* » (publication) qui prônent une société alternative, mais un master en pensée yaourt ou un doctorat en conscience molle, tout le monde s'en fout dans la vraie vie. La fac, vois-tu, ça n'est pas l'école des fans ni la Cotorep des carencés du bulbe, pas non plus un foyer occupationnel, encore moins la crèche où maman te dépose avec ton goûter. Nous, la France responsable et imposable qui allons payer tes études, nous voudrions juste savoir si entre le biberon et le chichon (drogue), il s'est passé quelque chose dans ta vie et dans ta tête. Il faut un poil de sens du travail, d'énergie, de curiosité intellectuelle, de pugnacité, d'envie, pour réussir en fac et dans la vie. Et, quand nous te voyons, nous la France au boulot, avachi dans ta fac occupée et taguée, zadiste de ta friche intellectuelle et manifestant de ton nombril, on se dit que le seul poil que tu as il est dans ta main. Nous n'avons alors que moyennement envie de payer les dégâts et de te refaire une fac toute neuve pour que tu y collectionnes les premières années, les occupations et les dégradations. Non, la faculté n'est pas un dû, elle est un bien commun, celui de la recherche, du savoir, de la connaissance, de la culture, et de la transmission, elle est un héritage ! Le mérites-tu ? ◆

Selon une tradition populaire de Rome, Pasquin était un tailleur de la cour pontificale au XVe siècle qui avait son franc-parler. Sous son nom, de courts libelles satiriques et des épigrammes (pasquinades) fustigeant les travers de la société étaient placardés sur le socle d'une statue antique mutilée censée le représenter avec son compère Marforio à un angle de la Place Navona et contre le Palais Braschi.

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

Satanisme, occultisme : le diable a toujours bonne presse

Le diable n'est plus à la mode ? Dans les salles de catéchisme, peut-être, pourtant l'occultisme est un phénomène qui continue de se déployer en France.
Il faut des évènements comme le festival musical annuel du *Hellfest*, dont la prochaine édition aura lieu en juin prochain à Clisson (44), pour que l'on parle d'occultisme. Pour autant, même si elles ne sont pas toujours aussi bruyantes, ces pratiques occultes sont un fait de société bien réel, dont on peut même, au moins en partie, mesurer l'ampleur.

Jean-Michel Beaussant

Si la ruse la plus célèbre du diable, selon Baudelaire, est de nous persuader qu'il n'existe pas, l'explosion de l'occultisme en notre temps laisse penser qu'il a changé de tactique. Mais ce paradoxe n'est pas forcément contradictoire. Si la « foi » d'aujourd'hui au démon repose en effet sur l'exclusion de Dieu par une sorte d'athéisme matérialiste, la ruse diabolique suprême ne serait-elle pas alors de faire croire à des légions d'occultistes que Dieu n'existe pas ? Selon la prévision même de C. S. Lewis : *« Si nous parvenons un jour à produire notre chef-d'œuvre : le Magicien matérialiste, l'homme qui voue une véritable adoration à ce qu'il appelle vaguement "les Forces", tandis qu'il nie l'existence des esprits, alors la fin de la guerre sera proche »* (*Tactique du diable*).

Menteur depuis toujours

Autrement dit, la plus grande ruse du démon, *« homicide et menteur dès le commencement »,* serait de faire en sorte que les hommes se mettent à croire en lui sans en être vraiment conscients, tandis que leur esprit demeure fermé à la foi en Dieu. Les deux grands écueils en démonologie sont soit de ne pas croire du tout au démon, soit de trop y croire (contre Dieu), avec cette possibilité

intermédiaire, hybride, de mal y croire, selon une science trompeuse à cet égard, manipulée par le démon lui-même. Il n'est pas dit que les festivaliers du *Hellfest* (fête de l'enfer) à Clisson, les innombrables usagers ou praticiens de l'astrologie, du spiritisme ou de thérapies alternatives manipulant des *« énergies »* étranges, les briseurs de tombes, etc. croient comme il faut au diable, la plupart étant probablement athées ou agnostiques. Et quand l'auteur à succès Patricia Darré, agnostique et fille de militant communiste, se définit comme *« une médium laïque et occidentale »*, n'aurait-elle pas précisément le profil d'une *« magicienne matérialiste »* ?
Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile de rappeler quelques chiffres éloquents avec le Père Jean-Baptiste Golfier (1), indicateurs sociétaux de cette explosion inquiétante. On recensait 25 000 satanistes français en 2007 (dont 80 % avaient moins de 21 ans), soit une augmentation de 300 % en trois ans. À côté de l'hypothèse théologique des sept portes ouvertes au démon développée notamment par le Père de Mauroy, dans deux rapports successifs sur le satanisme, la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) pointe du doigt pour sa part les portes d'entrée sociologiques que constituent le réseau internet, la musique *black metal* et la mouvance gothique, en particulier pour les adolescents. Elle comptait 151 profanations de cimetières en 2007, 269 en 2008, 485 en 2010 (410 tombes chrétiennes, 40 musulmanes et 35 juives) et 256 suicides de jeunes satanistes français en 2008. Pour le ministère de l'Intérieur qui donne des chiffres légèrement supérieurs, les profanations auraient doublé en 4 ans entre 2008 et 2012. Ces actes sacrilèges auraient donné lieu à l'interpellation de 67 personnes, dont 50 mineurs.

Voyance lucrative…

10 000 « guérisseurs » au moins travaillaient en 2015. En quatre ans, le nombre de voyants a plus que doublé, passant de 40 000 en 2003 à 100 000 en 2007. En 2010, le fisc français estimait à trois milliards d'euros le chiffre d'affaires des professionnels de la voyance pour 15 millions de consultations déclarées (50 % ne le seraient pas). Il y a dix fois plus de voyants que de prêtres (10 000) ou de psychiatres (13 000). En 2016, l'abbé Prigent, exorciste, estimait que *« deux jeunes sur trois touchent aux verres baladeurs et aux tables tournantes »*. Depuis mai 2015, le jeu de *« Charly Charly »* banalise par internet le spiritisme auprès de millions de jeunes. On ne compte plus les films, BD, romans, sites internet, forums, jeux vidéo, articles concernant le diable. Outre le succès étonnant de Harry Potter, on connaît celui exorbitant du chanteur sataniste Marilyn Manson ou de chanteuses blasphématrices comme Lady Gaga, Mylène Farmer ou Madonna.
Le 13 novembre 2015 au Bataclan, les *Aigles de la Mort Métal* entonnaient leur tube *Kiss the devil : « Qui va aimer le diable ?… Qui embrassera sa langue ? Qui va aimer le diable et sa chanson ?… »*. Personne, et pour cause, n'entendra la conclusion : *«… j'aimerai le diable et sa chanson ! »*. Car la langue de feu du diable viendra précisément embrasser la salle sous la forme d'une fusillade islamique. Dans une dialectique très subtile, les suppôts de Satan, volontaires ou involontaires, conscients ou inconscients, se sont subitement unis en un baiser explosif, un *« choc des civilisations »* participant en fait d'une même *« culture de mort »* sous deux modes différents : *« Je suis Charlie »* et *« Je suis la charia. »* On se rappelle aussi des derniers mots du Père Hamel avant de mourir égorgé : *« Va-t-en Satan ! »*. On sait par ailleurs la part que le Père Jean-Baptiste a joué auprès du colonel Arnaud Beltrame, égorgé à son tour. Celui que toute la France a admiré considérait la lutte contre le démon comme une priorité. Raison de plus pour se former au vrai combat spirituel contre les assauts sataniques en tout genre. ◆

1. Cf. Père Jean-Baptiste Golfier, Tactiques du diable et délivrances, *Artège, 1 056 p., 36 €.*

Des connaissances, des personnes de votre famille, ne connaissent pas encore L'Homme Nouveau ? N'hésitez pas à nous communiquer leur nom et adresse afin que nous leur envoyions trois exemplaires à titre gracieux.

Offrez 3 numéros gratuits à un proche

Nom, prénom : ..... Nom, prénom : .....
Adresse : ..... Adresse : .....
....
Nom, prénom : ..... Nom, prénom : .....
Adresse : ..... Adresse : .....
....

Cet envoi est fait de la part de : ..... (facultatif)

Bulletin à retourner à *L'Homme Nouveau* : 10, rue Rosenwald, 75015 Paris

HN 1663

Après « l'affaire Alfie », la fin de vie en question

Atteint d'une grave maladie neurovégétative, Alfie Evans, qui aurait eu deux ans ce mois-ci, a été l'objet d'un véritable combat entre ses jeunes parents et le corps médical de Liverpool (Angleterre).
Malgré diverses interventions, dont celle du Pape et du gouvernement italien, le 28 avril peu après minuit, l'enfant meurt après une injection fatale. Un drame qui soulève de nombreuses questions éthiques, analysées par Mgr Bernard Ginoux, évêque de Montauban, en charge des Aumôneries d'Hôpitaux du diocèse d'Avignon de 1994 à 2000.

Propos recueillis par Odon de Cacqueray

Dans un conflit entre les deux parties, le médecin et la famille, qui doit décider ?

>>Mgr Bernard Ginoux : Il y a plusieurs éléments à prendre en compte : l'état du patient, les probabilités de vie, la disproportion des soins donnés par rapport à la situation, etc. Les premiers responsables de la vie de l'enfant sont les parents, les équipes médicales doivent être au service de la vie. Il est donc nécessaire qu'un dialogue soit conduit entre les parents et l'équipe médicale. Pour le petit Alfie, ce dialogue a dû être rompu puisque c'est la justice qui a imposé sa décision. Or, l'enfant – hormis l'assistance respiratoire – n'était pas en état de « mort » puisqu'il a même respiré plusieurs heures sans aide. Le débrancher était un acte intentionnel de donner la mort, donc un acte euthanasique. Cet acte ne pouvait donc pas être approuvé par les parents et la justice humaine, en donnant raison à l'équipe médicale, a outrepassé sa mission.

Le Pape a parlé pour Alfie Evans. L'Église a-t-elle une légitimité pour parler dans ces affaires complexes ?

>>Le bienheureux Paul VI pouvait affirmer que l'Église était *« experte en humanité »*. L'Église n'oublie pas qu'elle est envoyée par le Christ pour annoncer la « Bonne Nouvelle » aux hommes de ce temps. Elle rappelle la valeur unique de toute créature humaine de sa conception à sa mort naturelle, elle plaide pour le respect de la vie des plus faibles, des plus démunis, des « sans-voix ». À travers son enseignement, à travers l'écoute et la pratique médicale (Académie pontificale des Sciences, Académie pontificale pour la Vie, hôpitaux, œuvres caritatives…), elle a sa place et son expérience dans le monde de la santé. Elle insiste sur le droit à la vie, le refus de la mort provoquée, le développement des soins palliatifs, l'accompagnement de celui qui meurt selon le principe même de la fraternité et de la solidarité. C'est la mise en pratique de l'Évangile du Bon Samaritain et de ce que Jésus demande explicitement : *« Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait »* (Mt 25, 40).

« Alfie n'était pas en état de "mort" puisqu'il a même respiré plusieurs heures sans aide. Le débrancher était un acte intentionnel de donner la mort. »

L'Église voit dans le malade le visage du Christ souffrant et lui porte secours. Elle reconnaît à chaque personne sa dignité intrinsèque et elle alerte sur l'eugénisme vers lequel nous glissons peu à peu.

Quel est le rôle de la loi et de la justice dans la décision médicale ?

>>Il est regrettable que la décision d'un juge entraîne la mort de quelqu'un. La confiance en la médecine en est ébranlée, le conflit autour d'une vie est sorti de la relation entre le soigné et le soignant. Si la justice est saisie par l'une ou l'autre des parties c'est en raison même d'un conflit. L'équipe médicale voulait arrêter l'aide respiratoire du petit Alfie Evans, les parents ne le voulaient pas. Il a donc fallu faire intervenir un jugement de justice. En France la loi insiste sur la nécessité du caractère collégial de la décision médicale. Il faut cependant reconnaître que nous irons de plus en plus vers de telles situations si l'euthanasie est légalisée.

Quelles sont les limites aux décisions médicales et au pouvoir médical ?

>>Cette question est capitale. Toutes les dérives sont possibles si notre société n'accepte pas de mettre l'homme au premier plan, mais pas l'homme comme un matériau à façonner, « l'homme augmenté », qui nous est promis aujourd'hui.

La technique, les améliorations de la vie, l'intelligence artificielle, les progrès génétiques conduisent droit à *« l'absolutisme technologique »* (Benoît XVI, *Caritas et Veritate*). Les limites viendront d'une prise de conscience, d'une conversion vers un regard anthropologique nouveau, l'acceptation de l'homme comme créature à qui Dieu a donné la mission de construire une société fraternelle œuvrant pour le bien commun. ◆

Le Billet de François Foucart

Adieu au vieux Palais…

Avec la manie du changement, l'obsession du « nouveau » (voyez la publicité à la télévision), voilà que l'on range notre vieux Palais de Justice parisien au rang des décors de théâtre. Certes, il faut toujours plus de place, toujours et partout, pour ranger les paperasses aussi bien que pour rendre la justice. De plus en plus de procédures, des avocats par milliers et, malgré l'informatique, la machine Justice bloquée. Même pas la possibilité de créer des parkings sous un Palais où vécut Philippe le Bel, rendez-vous compte !

Alors on a bâti à Batignolles un entassement de buildings, énorme, laid et fonctionnel, nouveau Palais baptisé Cité judiciaire. Sans âme évidemment, et il n'en aura sans doute jamais. On me dira : nostalgie, regrets stériles. Je réponds que la Justice a besoin d'allure, d'apparat (d'où les robes noires ou rouges des magistrats, les rabats, parfois l'hermine), que des plafonds à caisson ou des prétoires somptueux comme ceux de la 1re Chambre de la Cour d'appel ou de la grande salle des Assises au vieux Palais convenaient parfaitement à la dignité et à la gravité que l'on attend.

Il y eut longtemps au Palais une étonnante atmosphère avec gens de justice, avocats, magistrats, plaideurs se croisant dans un brouhaha soutenu, se donnant rendez-vous devant la statue de Berryer, célèbre avocat légitimiste sous Louis-Philippe. Et puis, on peut encore voir la Chambre – elle n'a pas changé –, où fut jugée Marie-Antoinette, le petit escalier à vis descendant jusqu'à la buvette et qui conduisait alors au greffe et de là directement dans la cour du Mai où attendaient les charrettes : la reine martyre prit ce petit escalier, mit le pied sur les pavés de la cour…

Comment ignorer aussi la magnifique 1re Chambre de la Cour d'appel où les avocats prêtent serment et où fut jugé le maréchal Pétain et, bien sûr, l'imposante salle des Assises aux procès retentissants et où prirent place aussi bien un monstre comme le Dr Petiot qu'un poète comme Robert Brasillach.

Il restera désormais la Cour de cassation, mais enfin ce ne sera plus « le Palais ». On aurait pu, je pense, trouver une autre solution que d'abandonner tout cela et d'entasser, comme partout, des cages de béton. La Justice parisienne (et française) ne sera plus tout à fait la même… ◆

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

REVUE DE PRESSE

Le juge Hayden

Le juge (en partie) responsable de la mort d'Alfie Evans n'a pas un profil très catholique, c'est le moins qu'on puisse dire : « En tant que membre du BLAGG (Bar Lesbian and Gay Group : groupe lesbien et gay du barreau), Anthony Paul Hayden fait partie de ces juristes qui soutiennent les "lesbiennes, hommes gays, bisexuels et personnes transgenres à tous les niveaux" des professions judiciaires. (…) En novembre 2017, signale Claire Chretien de *LifeSiteNews*, le juge Hayden a rendu une décision ordonnant que l'alimentation et l'hydratation d'une femme de 72 ans en état de conscience minimale à la suite d'une rupture d'anévrisme à la suite d'une chute soient retirées, parce qu'elle aurait trouvé sa situation "non seulement intolérable mais humiliante". En cette occurrence, l'hôpital voulait continuer de la nourrir par le biais d'une sonde nasogastrique qu'elle avait arrachée une cinquantaine de fois ; sa fille était favorable à l'arrêt de l'alimentation pour la faire mourir et le juge a retenu un courriel de la dame, envoyé en 2013, où elle évoquait son désir de ne pas vivre si elle se trouvait gravement handicapée. »

Le blog de Jeanne Smits

25 avril 2018

Lit-on ?

« Chaque nouvelle génération lit un peu moins que la précédente, ce qui veut dire qu'il y a un petit peu moins de gros lecteurs dans chaque génération et de plus en plus de non-lecteurs, le nombre de lecteurs occasionnels se maintenant plus ou moins. C'est une tendance de très long terme qui n'a rien à voir avec le numérique. (…) Parce que les formes de la lecture ont quand même radicalement changé : si on considère la lecture comme l'acte de lire, probablement qu'on n'a jamais tant lu, parce qu'il y a de l'écrit partout, aujourd'hui. »

"atlantico
UN VENT NOUVEAU SUR L'INFO

29 avril 2018

Jouer à la messe

« Montessori stuff propose une gamme de matériel de qualité (normes CE) d'inspiration Montessori qui est conçu pour donner à l'enfant la possibilité de découvrir des notions abstraites de façon sensorielle et concrète. Son utilisation passe par la manipulation et le travail autonome. L'esthétique joue aussi un rôle. (…) Parmi les matériels proposés, il y a un kit pour célébrer la messe. Il y a en effet des enfants qui expriment très tôt le désir de "jouer à la messe". C'est quelque chose de très commun aux États Unis, ça l'était en France au XIXe siècle, mais ça ne l'est plus de nos jours. De nombreuses vocations sont nées de ces jeux de messe, saint Pie X et Benoît XVI jouaient à la messe étant enfants… Des chasubles seront également proposées dans le futur. »

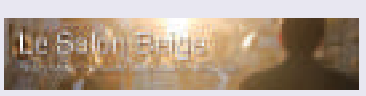

Le kit est pour la forme ordinaire. À quand un kit pour la forme extraordinaire, où l'esthétique joue un rôle si remarquable ?

21 avril 2018

Adèle de Batz bientôt béatifiée

Le diocèse d'Agen revêtira ses habits de fête le 10 juin prochain. Une enfant du pays, Adèle de Batz, sera en effet béatifiée ce jour. Fondatrice de ce qui deviendra l'Institut des Filles de Marie Immaculée, elle répondit avec générosité à l'appel de Dieu dans les années post-révolutionnaires.

RAPHAËLLE LESPINAS

En cette année 1997, la communauté des sœurs marianistes porte dans ses prières l'une des leurs qui est atteinte d'un cancer. Les religieuses implorent sa guérison par l'intercession de leur fondatrice, Adèle de Batz et, lorsque leur sœur se présente à sa première séance de chimiothérapie, les tumeurs ont disparu. Dix-neuf ans plus tard, les médecins du Vatican, en déclarant la guérison *« inexpliquée »*, confirment le miracle : le procès en béatification d'Adèle de Batz peut enfin s'ouvrir.

Adèle de Batz (1789-1828).

Une vie toute donnée

Mais tout a commencé en 1789, alors que la Révolution française bat son plein et apporte dans son sillage toutes les persécutions religieuses qu'on lui connaît. Adèle de Batz vient de naître, le 10 juin 1789 très exactement, à Agen, au château de Tranquelléon. Le père d'Adèle commande les Gardes françaises au service du Roi et sa mère est une femme pieuse et généreuse. Mais le coup d'État du 4 septembre 1797 contraint la famille à l'exil, Adèle grandit donc en Espagne puis au Portugal. Après sa première communion en 1801, le jour de l'Épiphanie, la petite fille annonce à ses parents qu'elle veut devenir religieuse. En France, où la famille peut rentrer quelques mois plus tard, les congrégations religieuses ont été interdites. Alors la mère d'Adèle lui promet qu'elle pourra retourner en Espagne, lorsqu'elle sera en âge d'entrer en religion, si le Carmel n'est pas restauré en France. Le pays est dans la tourmente et avive encore le désir que nourrit Adèle d'offrir sa vie à Dieu et de le faire connaître.

Pour se préparer à la vie religieuse, la jeune fille pratique l'oraison quotidienne, assiste à la messe aussi souvent que possible et va même passer quelques semaines auprès d'anciennes carmélites. Elle fonde avec son amie Jeanne Diché la « Petite Société » en 1804, alors qu'elle n'a que 15 ans et demi. Les jeunes filles veulent panser les blessures spirituelles et matérielles engendrées par la Révolution française en annonçant le Christ et en prenant soin des plus nécessiteux. Dans le cœur de ces jeunes filles l'annonce de la foi et l'exercice de la charité ne font qu'un.

La « Petite Société » d'Adèle, quatre ans après sa création, s'affilie à la « Congrégation » de Bordeaux, un groupe de laïcs désireux de « multiplier les chrétiens », qui est le tout début de ce qui deviendra, fondée par le Père Chaminade en 1817, la Société de Marie (marianistes). Il faut quelques années de plus à la jeune femme pour mûrir ce qu'elle appelle son *« cher projet »* et fonder, en 1816, le couvent des Filles de Marie Immaculée qui deviendra, plus tard, l'Institut des Filles de Marie Immaculée. Adèle de Batz vient de fonder l'une des quatre branches de la Famille marianiste qui compte les fraternités de laïcs (Communautés laïques marianistes), un institut séculier féminin (l'Alliance Mariale), des religieuses (Institut des Filles de Marie) et des religieux, frères et prêtres (Société de Marie). En 1824, Mgr Jacoupy approuve par écrit l'Institut des Filles de Marie qui dispensent le catéchisme, font gratuitement l'école aux enfants pauvres, prêchent des retraites, viennent en aide aux mendiants… La vie d'Adèle est intense mais elle ne sera pas longue, sa santé se détériore brusquement et la religieuse remet son âme à Dieu le 10 janvier 1828 alors qu'elle n'avait pas encore 40 ans.

Un peu plus d'un siècle plus tard, le 5 juin 1986, le pape Jean-Paul II reconnaît les vertus héroïques d'Adèle. Commence alors la longue procédure du procès en béatification. Après la reconnaissance par les médecins du Vatican du miracle attribué à Adèle, le pape François a signé le décret le 4 mai 2017 et la messe de béatification sera célébrée le 10 juin prochain par Mgr Herbreteau à Agen, en présence du cardinal Amato, préfet de la Congrégation pour les causes des saints. ◆

Corée du Nord : le suspens continue

Le vendredi 27 avril dernier, le président nord-coréen a rencontré son homologue de Corée du Sud.
D'ici à la fin mai, c'est le Président américain, Donald Trump, qui devrait rencontrer Kim Jong-un. Un rebondissement qui s'insère dans une histoire de conflits. Mais en vue de quoi ?

ALAIN CHEVALÉRIAS

Le 8 mars, excité comme un pêcheur qui aurait attrapé un brochet de 60 livres, Donald Trump annonça devant la presse que le Président sud-coréen lui avait transmis une invitation de son homologue du Nord, Kim Jong-un. Mieux, ce dernier s'engageait à arrêter ses essais nucléaires.
Au mois de février, pendant les Jeux olympiques d'hiver, les Nord-Coréens avaient déjà défrayé la chronique en défilant avec leurs compatriotes du Sud sous le drapeau de l'unification coréenne.
Étonnant retournement. En 2017, se souvient-on, on avait en effet cru à un affrontement direct, entre les États-Unis et la Corée du Nord. Suite aux tests nucléaires et aux essais balistiques de Pyongyang, en avril, Trump avait même annoncé l'envoi d'une armada de bateaux de guerre. Puis, le 19 septembre, devant les Nations unies, il s'était dit prêt à *« détruire totalement »* la Corée du Nord.
Nous sommes néanmoins habitués à ces successions de chauds et froids entre la Corée du Nord et les États-Unis. En 1985, Pyongyang avait signé le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), s'engageant à ne pas chercher à se doter de cette arme.

Kim Jong-un s'adoucirait-il ?

Prudence avant tout

À Washington on reste néanmoins vigilant face à ce petit pays, dont on supporte mal l'insolence, et qui est aussi un régime communiste oppresseur, menaçant en outre la sécurité des alliés des États-Unis dans la région. Dès 1985, la CIA signale la construction d'un réacteur nucléaire. Puis en 1990, des photos aériennes prouvent l'existence de nouvelles installations en opposition avec le TNP.
La tension commence alors à monter. En 1994, l'administration de Bill Clinton menace d'user de la force. Puis les Américains, après une conciliation menée par l'ancien Président Jimmy Carter, entrent en négociation. Les Nord-Coréens acceptent de démanteler leurs installations en échange d'une aide économique et d'équipements nucléaires permettant de produire de l'énergie sans applications militaires possibles.
L'arrivée au pouvoir de George W. Bush, en 2000, va néanmoins condamner cet accord. Alors, en 2003, la Corée du Nord se retire du TNP. Puis un cycle de nouvelles négociations s'enclenche avec la participation des États-Unis, de la Chine, de la Russie, du Japon et de la Corée du Sud. À la fin de l'été 2005, Pyongyang accepte de renoncer à l'arme atomique. Mais les États-Unis nourrissent aussi l'espoir de faire tomber le régime communiste.
Cette ambiguïté est-elle seule à l'origine de l'échec de l'accord comme certains analystes le prétendent ? En tout cas, la Corée du Nord reprend ses tirs de missiles balistiques en juillet 2006. Puis, en octobre, elle procède à un essai nucléaire. D'où de nouvelles négociations, un accord et des aides économiques obtenues dans un véritable climat de racket. Suivent des phases de refroidissement et de réchauffement qui derechef se succèdent.
Fin 2011, Kim Jong-un succède à son père et laisse espérer la fin des tensions. Pas pour longtemps puisque, le 12 décembre 2012, la Corée du Nord effectue un nouveau tir de missile. Puis elle remet en question les accords d'armistice de la fin de la guerre entre les deux Corées. En avril 2013, la tension monte et l'on craint une attaque nord-coréenne, jusqu'à déboucher sur la crise décrite plus haut au début de la mandature de Trump.
Certes, on ne peut que se réjouir des nouvelles dispositions d'esprit apparentes de Kim Jong-un. Mais que valent-elles dans le fond ? D'autant plus que les fréquents manques de loyauté des États-Unis dans les affaires internationales engendrent la méfiance. Alors, après tout, à la place des Nord-Coréens, qui accepterait de perdre son assurance vie : la menace nucléaire ? La difficulté n'est-elle pas aussi là ? ◆

REVUE DE PRESSE

Manger à crédit ?

« Payer en trois ou quatre fois un lave-linge ou un canapé, c'est possible depuis longtemps. Mais fractionner de la même façon l'achat de yaourts ou de lessive ? Le groupe Casino met désormais ce service à la disposition de ses clients. À partir de ce lundi, ils peuvent choisir de payer en quatre fois ou de différer le paiement dans sa totalité. (…) "Faire un parallèle entre dépenses d'équipement et dépenses alimentaires est dangereux car si acheter un réfrigérateur reste exceptionnel, en revanche on mange tous les jours, pointe Serge Maître, président de l'AFUB (association française des usagers des banques). Lorsque le client devra payer un mois plus tard, ce montant se cumulera avec d'autres dépenses avec le risque de l'endettement. Or ce sont ceux qui sont à l'euro près qui vont l'utiliser." »

29 avril 2018

SNCF : la grève s'essouffle

« Les syndicats voient bien que la base militante, celle des grévistes, s'amenuise de jour en jour car, financièrement, c'est dur pour les cheminots aux salaires les plus modestes. (…) C'est le vote de la loi à l'Assemblée la semaine dernière qui a fait basculer le conflit, inscrivant dans la durée ce qui n'était auparavant qu'un projet gouvernemental. En outre, la grève ne peut être efficace que par son pouvoir de nuisance sur les usagers, otages impuissants d'un conflit dont ils ne portent aucunement la responsabilité. Or, la régularité programmée des arrêts de travail leur permet de prévoir et de s'organiser en optant pour des solutions alternatives dans lesquelles ils s'installent. (…) Édouard Philippe a annoncé aux syndicats qu'il les recevrait en rencontres bilatérales (et non tous ensemble) le 7 mai. (…) La présentation par la CGT de cette réunion comme une victoire montre qu'elle cherche une issue par le haut. Il lui faut arrêter la grève avant que la grève ne s'arrête ; faute de grévistes en nombre suffisant pour bloquer la machine ferroviaire les syndicats meurent. »

Du 2 au 6 mai 2018

Service militaire ?

Le général de brigade Daniel Ménaouine, qui préside le groupe en charge de définir les contours du nouveau « service militaire », a remis son rapport au Président de la République le 26 avril dernier.

« Le service comporterait ainsi une phase obligatoire d'environ un mois, dont une partie se ferait en internat, suivie d'une phase optionnelle tournée vers l'engagement (…). La période obligatoire sera consacrée à des activités sportives, à l'enseignement des gestes de premiers secours et l'acquisition de réflexes en cas de situation de crise, ainsi qu'à la transmission des valeurs civiques et républicaines. » *Un dispositif qui ne fait pas l'unanimité pour l'instant, notamment pour la charge financière et logistique qu'il représenterait pour l'armée.*

30 avril 2018

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

Mai 68 a-t-il détruit l'Église ? Discussion avec Guillaume Cuchet

Il y a longtemps que l'on n'avait pas autant parlé du catholicisme. À côté du récent discours du Président Macron au Collège des Bernardins, plusieurs ouvrages sont parus et qui évoquent, d'une manière ou d'une autre, la place de l'Église dans la société contemporaine. Parmi cette production éditoriale, le livre de l'historien Guillaume Cuchet, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien, a particulièrement marqué les esprits et suscité le débat. Extérieur à l'institution ecclésiale, s'appuyant sur des données sociologiques et une vaste culture historique, il affirme que l'effondrement du catholicisme français date de 1965. De ce fait, la focale se déplace. Si Mai 1968 et la contraception ne sont pas à l'origine du désamour envers l'Église, Vatican II a-t-il sa part de responsabilité ? Et si oui, laquelle ? C'est l'objet de cet échange entre Guillaume Cuchet, l'abbé Claude Barthe et l'historien Jean Chaunu.**

Philippe Maxence : Qu'est-ce qui vous a amené à affirmer que le concile Vatican II représentait pour le catholicisme français le moment du « décrochage » ?

>>Guillaume Cuchet : Je suis parti des données rassemblées par le chanoine Boulard qui était dans l'Église le grand spécialiste après-guerre des questions sociologiques et que les historiens connaissent bien, en raison notamment de la publication en 1947 de sa fameuse *Carte religieuse de la France rurale,* dite « carte Boulard », qui est un des documents les plus énigmatiques et les plus explicatifs de l'histoire de France. L'avantage de cette sociologie très modeste en apparence, qui s'est attachée à décrire la situation plus qu'à véritablement l'expliquer, est qu'elle permet de prendre le problème à la racine en commençant par compter et dater les phénomènes. Ce qui, paradoxalement, manquait le plus dans la littérature « scientifique » existante sur le sujet. Tout le monde avait des idées sur les explications, les interprétations, mais on paraissait avoir fait l'économie de la première des opérations historiographiques qui consiste à décrire précisément la situation et ses tendances.

De vingt ans de comptabilité approfondie, entre, en gros, 1945 et 1965, Boulard avait conclu à la stabilité globale des taux dans la longue durée moyennant une pente légèrement déclinante, un peu déprimante, certes, parce qu'en dépit d'efforts répétés on n'arrivait pas à redresser les courbes, mais assez rassurante tout de même, parce qu'elle préservait *a priori* de toute mauvaise surprise. Pourtant, dans la seconde moitié des années 1960, un certain nombre d'observateurs de la scène religieuse (Jacques Duquesne, Jean-François Six) ont commencé à tirer la sonnette d'alarme en disant, au vu des sondages notamment, que les courbes plongeaient. Boulard n'aimait pas beaucoup les sondages et, en un sens, il avait construit toute sa démarche scientifique contre leurs incertitudes. Mais, face aux alarmes qui lui remontaient aussi de ses correspondants dans les diocèses, il a fini par prendre le problème en main et remettre ses certitudes sur l'établi. En mettant en série tous ces sondages et en rendant leurs données comparables, il a mis en évidence une cassure dans la pratique religieuse survenue quelque part autour de 1965. Il en a tiré une première conclusion : tout ne venait pas de 1968, comme on avait déjà tendance à le dire de son temps. Il a cherché des explications mais assez mollement à vrai dire parce que celles-ci, par méthode et par tempérament, n'étaient pas vraiment son affaire. Sa perspective était surtout descriptive. Il est probable aussi que sa conviction que la pastorale et ses évolutions jouaient un rôle décisif dans l'évolution des courbes ne l'a pas incité à pousser trop loin l'enquête, pour éviter d'avoir à poser des questions qui fâchent.

Je suis donc entré dans le dossier avec cette date en tête, 1965-1966, que j'ai retrouvée depuis dans toute une série de cas locaux que j'ai pu examiner. Comment expliquer une telle rupture dans une histoire qui est censée ne jamais en connaître ? Il faut bien qu'il y ait eu un *évènement* pour la produire et, si possible, un évènement *religieux* parce que, comme disait Lucien Febvre, l'histoire « religieuse » procède avant tout d'explications « religieuses » (même si la religion catalyse beaucoup de « social »). D'où la nécessité de faire la part de l'évènement conciliaire dans la rupture.

P.M. : Vous êtes conscient de la charge symbolique que ce constat contient ?

>>G.C. : Oui, mais je ne suis pas du tout partie prenante des débats internes dans l'Église à ce sujet, donc cela m'est égal. Il faut que chacun fasse son travail, même si aucune thèse n'est indiscutable. Seulement la discussion doit commencer par être factuelle. Reprenant les constats de Boulard, j'ai cherché des explications proportionnées à l'évènement.

Ma thèse n'est pas de dire que le Concile a *provoqué* la rupture en ce sens qu'elle n'aurait pas eu lieu sans lui. Elle aurait sans doute eu lieu parce qu'elle s'est produite aussi dans les pays de culture protestante majoritaire ou chez les protestants français, donc il ne faut pas surévaluer les explications spécifiquement françaises et catholiques. Mais sans doute différemment dans son rythme et ses modalités, et peut-être à moindre coût. Elle me paraît fondamentalement procéder d'une double mutation : religieuse d'une part (le Concile), socio-culturelle de l'autre. Ces dernières années, dans le sillage des travaux d'Henri Mendras, les historiens ont insisté sur le fait que les « Trente Glorieuses » n'avaient vraiment commencé à produire tous leurs effets culturels qu'au milieu des années 1960. La simultanéité des deux mutations explique l'explosivité particulière de la période. Toute la question est de savoir ce qui dans le Concile (dans ses textes, leur interprétation, la manière dont ils ont été appliqués, ce qu'ils ont ébranlé indirectement dans le catholicisme du temps) a pu avoir cet effet-là.

P.M. : Par exemple : vous pensez que la réforme liturgique n'a pas eu un rôle aussi important qu'on a pu le dire. En tous les cas, ce n'est pas la première cause que vous mettez en avant.

>>G.C. : L'explication par la réforme liturgique fonctionne assez bien sur le plan chronologique. Le texte date de décembre 1963, la mise en œuvre a commencé dès janvier 1964. Je ne dis pas qu'elle n'a pas d'importance : elle a été trop signalée par trop de témoins pour ne pas avoir eu d'effets. Mais je crois davantage au rôle de ce que j'ai appelé la sortie de la culture de la pratique obligatoire sous peine de péché grave, longtemps si insistante en catholicisme. Dans les enquêtes des années 1950, beaucoup de gens répondaient que si l'Église décrétait demain que la pratique n'était plus obligatoire, ils cesseraient d'aller à la messe ! Ce système d'obligation intériorisé était le fruit d'une pastorale pluriséculaire. Il avait déjà subi un grand choc au lendemain de la Révolution, quand la religion a cessé d'être civilement obligatoire. Avec le Concile et sans consigne expresse de sa part dans ce domaine (pas plus que des évêques ou du pape), elle a plus ou moins cessé de l'être pastoralement, tout en restant théoriquement une obligation canonique. L'effet de décompression collective a été immédiat, en particulier dans les groupes qui étaient les plus soumis à cette obligation, c'est-à-dire les enfants et les jeunes (qui faisaient les taux dans les paroisses des pays déchristianisés).

Je crois donc qu'il faut relativiser l'explication du décrochage de la pratique par la réforme liturgique. Il reste qu'en changeant dans ce domaine décisif comme dans le reste, l'Église, qui se prévalait volontiers la veille encore de son immutabilité présumée, a autorisé involontairement le changement pour les fidèles. La preuve en est que, dans un premier temps, au milieu des années 1960, ce sont surtout les jeunes qui ont décroché alors que les tranches d'âge au-dessus de 30 ans ont globalement maintenu leurs taux. Il y a une part d'obsession des clercs dans la focalisation sur la question liturgique. La plupart des fidèles – et ceci dans mon esprit n'a rien de péjoratif – allaient à la messe parce qu'ils y étaient obligés en conscience. Dès lors qu'on leur a expliqué que le christianisme « réel » ne s'évaluaient plus de cette manière, que Dieu ne les attendait pas vraiment sur ce terrain, qu'Il avait d'autres exigences, de type plus évangéliques, sociales, voire politiques, ils ont pu cesser de pratiquer en ayant même l'impression de progresser dans leur christianisme ! Derrière la réforme liturgique et en partie caché par elle, il y a cet évènement fondamental : le changement du sens même de la pratique.

« Je crois davantage au rôle de ce que j'ai appelé la sortie de la culture de la pratique obligatoire sous peine de péché grave, longtemps si insistante en catholicisme. »
Guillaume Cuchet

>>Jean Chaunu : En lisant votre livre, je me suis arrêté effectivement sur ce que vous disiez à propos du chanoine Boulard, sur le fait qu'il ne souhaitait pas trop donner d'explications, d'une part, parce que ce n'est pas sa méthodologie et, d'autre part, parce que comme vous l'avez dit, cela risquait de mettre en cause les stratégies pastorales.

Or entre 1943 et 1965, il existe un débat en France qui tourne autour de la question de l'évangélisation. Il va impliquer tout le monde et je ne vois pas comment on peut en faire l'économie. Il y a un traumatisme qui est la défaite de 1940, qui suppose une interprétation politique qui est celle de Vichy mais aussi une interprétation qui remet en cause effectivement une certaine idée de chrétienté. Le grand débat des années 1940-1950 concerne l'évangélisation, la mission. Il me semble que si Boulard n'en parle pas, c'est parce qu'il sait bien que c'est un terrain miné.

Je pense que sur ce plan-là, nous sommes face à une préhistoire de la crise sur le plan du débat intellectuel qui d'ailleurs en fait correspond exactement à ce que vous dites sur bien des points. D'une manière générale, ce qui m'a frappé en vous lisant à propos de la confession et de l'absolution générale concerne l'exception qui devient la règle générale. C'est-à-dire, en transposant sur le plan de la pensée missionnaire, le fait que le témoignage de vie par rapport à l'annonce explicite de la foi, qui est le fondement de ce qu'est l'évangélisation, devient la norme générale.

Quand on reprend notamment le texte sur l'apostolat des laïcs, *Ad gentes*, on voit bien que Vatican II tout en disant clairement que l'annonce explicite est la règle, admet que dans des conditions particulières où l'on ne peut pas s'exprimer, il y a le témoignage de charité, le témoignage silencieux. C'est notamment ce que René Voillaume va généraliser dans ses fraternités. Il me semble que c'est la grande question. Il y a des oppositions sur ces sujets-là. La position du Père Loew, de Joseph Folliet, de Mgr Suenens, de Madeleine Delbrêl, du Père Charles. Ils prennent tous position sur de grandes options qui sont au départ les grandes options pastorales bien sûr, mais qui vont se généraliser ensuite à l'ensemble de la société.

Si l'on considère qu'il y a au départ une initiative qui est le Verbe, la Parole dans l'Histoire, il faut aussi prendre en compte cette réalité pour expliquer l'effondrement d'une immunité apparente au moment où la crise est arrivée, c'est-à-dire au moment où les Trente Glorieuses et le contexte social, économique s'y prêtaient. Mais il y a bien eu un antécédent dans l'ordre des idées me semble-t-il.

L'impact de *La France, pays de mission ?* a été énorme. Et pourtant, l'abbé Godin n'écartait pas l'annonce explicite comme règle, même dans la perspective de la Mission de Paris. Ce qui est étonnant, c'est que ce qui est au cœur de l'évangélisation, l'annonce explicite par la parole, est devenu quelque chose de suspect, un élément contingent, alors même qu'on ne cesse de débattre de cette question durant les années 1950-1960.

C'est un chantier d'étude à mener : mettre à plat tous les débats concernant la question de la mission, de l'évangélisation. Au terme d'une crise parvenue à son étiage, l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* (1975) mettait les choses définitivement au point sur ce qu'on appelle évangéliser c'est-à-dire l'annonce explicite de la foi. C'est le texte le plus complet de Paul VI, qui récapitule implicitement tout ce débat autour de la question de l'enfouissement. Il s'agissait au début d'évangéliser un monde non chrétien, et trente ans après c'était le monde non chrétien qui vous évangélisait. Il y a un véritable parcours qui parvient à ce résultat-là. C'est un élément qu'il me semblerait intéressant d'aborder, même si cela n'enlève rien aux causes d'ordre structurel.

>>G.C. : C'est toujours compliqué d'interpréter les silences. Comme Boulard ne dit rien, on ne sait pas ce qu'il pense. La discussion sur les orientations pastorales post-conciliaires…

>>J.C. : Anté-conciliaire, avant le Concile.

>>> Suite page 12

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

>>> Suite de la page 11

>>G.C. : Oui, *ante* et *post.* Il n'en parle pas. Il n'y viendra que, dans les années 1970, dans le cadre de la querelle de la « religion populaire » qui portait notamment sur la réforme de la communion solennelle. Mais j'entends bien l'argument et n'en sous-estime nullement l'importance. Je me suis intéressé moi-même à l'histoire des prêtres ouvriers de première génération (avant la « condamnation » de 1954), qui est un des théâtres où se sont inventées ces nouvelles orientations pastorales. On voit bien comment cette obsession du monde ouvrier dans le catholicisme français est devenue le prisme à travers lequel le clergé a pensé son rapport au monde tout court, avec tous les biais que cela suppose, d'autant que le monde ouvrier était souvent réduit au mouvement ouvrier (politique et syndical). On est vraiment dans des phénomènes d'entonnoirs successifs avec à l'issue la conséquence que vous indiquez : le retournement de l'exception en norme. Mais mon problème dans ce livre était de comprendre ce qui avait pu provoquer la rupture d'une population de pratiquants acquis, à l'intérieur de l'Église. Cette histoire d'« enfouissement » concerne plutôt le monde extérieur (même si cette extériorité était toute relative car l'immense majorité des Français étaient encore baptisés). Cette primauté de la « mission » extérieure, qui est devenue un peu le mot d'ordre général à partir du Concile, a détourné l'attention de l'intérieur. À la limite on pourrait dire qu'elle a fait perdre au milieu catholique le sens de sa reproduction spirituelle et des moyens qu'elle supposait. La stabilité relative des courbes au XIXe et XXe siècles mise en avant par Boulard n'avait rien de mécanique. Elle était le fruit d'efforts pastoraux considérables, comme on s'en est aperçu lorsqu'on a changé de système. Au fond, la primauté de la « mission » et de l'« ouverture » a fait oublier que les convertis ne représentent jamais qu'une toute petite minorité de fidèles et qu'il pouvait être imprudent d'adapter l'ensemble de la pastorale à leur cas particulier.

P.M. : Sauf que la marge s'agrandissait et était issue de ceux qui autrefois constituaient la population catholique.

>>G.C. : Oui. Le Concile n'a pas été réuni par hasard. Le drame est de reconfigurer son système pour la « conquête » ou la « reconquête » et, en définitive, de ne pas ramener grand monde tout en perdant une bonne partie des siens !

P.M. : Une des choses qui m'a marqué dans votre livre, c'est le constat qu'en fait, le catholicisme français ne s'est pas remis de la Révolution française.

>>G.C. : On n'a en effet jamais récupéré les taux de pratique de l'Ancien Régime, même s'il ne faut pas oublier là aussi que le *sens* même de la pratique a beaucoup changé entre-temps, et n'a donc plus tout à fait la même signification. Il y a eu cependant, après la Révolution, des phases de récupération religieuse bien mises en évidence par Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire dans leurs travaux. Entre 1835 et 1870 notamment et encore dans les années 1930-1960. La situation était encore très solide au début des années 1960.

Le concile Vatican II et son application sont-ils seuls en cause dans la chute de la pratique religieuse ?

>>Abbé Claude Barthe : Et que la pratique était certainement un peu remontée, comme vous dites dans votre livre, au début des années soixante.

>>G.C. : Le problème de la thèse de Cholvy et Hilaire est que s'il y a bien eu, au XIXe et au XXe siècles, des phases de remontée religieuse, elles ont eu lieu malgré tout à l'intérieur d'un *trend* (tendance) descendant (e), à chaque fois un cran au-dessous. C'est ce que j'ai essayé de montrer dans le chapitre 4 de mon livre. Il y a de l'irréversible dans cette histoire.

>>A.B. : J'apporte ici ma pierre comme témoin direct de cette époque. Né en 1947, je suis ici le plus vieux de tous. Pour donner un repère : j'ai fait ma communion solennelle en 1959. Je pense que les deux débats dont vous parlez, Jean Chaunu, celui de l'enfouissement et celui de la mission, ont surtout touché les clercs. Les séminaristes du milieu des années soixante, notamment, en discutaient beaucoup. Ce qui comptait était l'attitude qu'il fallait avoir vis-à-vis de ceux qui n'allaient pas à la messe : être « enfouis dans la pâte humaine », et/ou aller vers eux en mission. Mais les catholiques qui allaient à la messe le dimanche les intéressaient moins, jusqu'à leur manifester du mépris, surtout vis-à-vis des plus simples, les pratiquants « sociologiques », ceux des « classes moyennes du salut », pour parler comme Joseph Malègue.

Mon expérience confirme ce que vous dites, Guillaume Cuchet, de la reprise du point de vue de la pratique dans les années qui ont précédé le Concile, par rapport à ce qui avait précédé. Il n'y a pas eu forcément une pratique plus importante, mais plus consciente. Il me semble que cela tient beaucoup aux réformes de Pie XII, essentiellement à la réforme du jeûne eucharistique qui a produit ses effets dans les années 1957-1958. Une partie des hommes (en tous les cas dans ma paroisse, un bourg de Gascogne votant à gauche), qui jusque-là se massaient à l'entrée de l'église et assistaient de manière toute passive, se sont avancés dans la nef et, signe étonnant de leur implication pour le gamin que j'étais, un certain nombre d'entre eux se sont mis à communier en dehors des grandes fêtes, à la manière des femmes. Par ailleurs, dans ma région, s'est fait aussi sentir l'effet positif de l'arrivée des Pieds-Noirs hommes, qui, à la différence des hommes du cru, n'avaient pas de respect humain : ils pratiquaient ostensiblement, chantaient, communiaient, participaient aux mouvements d'Action catholique, etc.

Mais il y avait par ailleurs un long mouvement d'affaiblissement religieux. C'était notable du point de vue de la baisse du nombre des clercs : il y avait moins de monde dans les séminaires ; on supprimait déjà des paroisses ; il fallait recruter des prêtres venus d'ailleurs (dans notre diocèse, arrivaient des prêtres de Hollande, encore très riche à l'époque). Quand je suis entré au séminaire en 1964, je savais que j'intégrais une corporation en péril. J'ai donc vécu la fin du Concile de l'intérieur de l'institution, au séminaire universitaire Pie XI, à Toulouse. Avant même d'avoir lu votre livre, au regard de ce que j'y ai connu, je datais le grand bouleversement de 1965-1966, notamment du point de vue liturgique. Ainsi, quand je suis entré au séminaire, en 1964, nous avions tous les dimanches une messe solennelle et des vêpres solennelles, comme celles que l'on célèbre aujourd'hui à Saint-Nicolas-du-Chardonnet ou à Saint-Eugène, à Paris. Nous sommes passés au français pour la messe et l'Office divin, à l'autel au milieu des séminaristes, au toujours moins d'agenouillement, courant 1965.

Les intervenants

Guillaume Cuchet est historien, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris-Est-Créteil. Il travaille sur l'histoire et l'anthropologie religieuses européennes des XIXe et XXe siècles. Membre des comités de rédaction de la *Revue d'histoire de l'Église de France* et de la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, il est notamment l'auteur de *Faire de l'histoire religieuse dans une société sortie de la religion* (Publications de la Sorbonne) ; *Penser le christianisme au XIXe siècle, Alphonse Gratry, 1805-1872* (Société d'histoire religieuse de la France/Presses universitaires de Rennes) ; *Les Voix d'outre-tombe* (Éd. du Seuil) et *Le Crépuscule du purgatoire* (Armand Colin)

Jean Chaunu est historien. Il s'est particulièrement intéressé à la confrontation du christianisme et du totalitarisme à travers trois ouvrages publiés aux

éditions François-Xavier de Guibert (*Esquisse d'un jugement chrétien du nazisme ; Le Paradigme totalitaire ; La Chrétienté paradoxale*). Il est par ailleurs l'auteur d'un article remarqué, « L'évangélisation entre chrétienté et enfouissement (1940-1965) », publié dans *Liberté politique,* n° 50 (septembre 2010).

L'abbé Claude Barthe est prêtre, théologien et écrivain. Il est l'auteur de plus d'une vingtaine d'ouvrages dont les derniers parus sont : *La Messe, une forêt de symboles ; Penser l'œcuménisme autrement ; Histoire du missel tridentin et de ses origines* (tous chez Via Romana). Il prépare actuellement un ouvrage sur le missel de Paul VI. ◆

P.M. : Donc vous mettriez le facteur liturgique comme cause explicative du décrochage ?

>>A.B. : La liturgie est faite de symboles et elle est elle-même symbolique. Elle a été, au séminaire, le révélateur du grand bouleversement du Concile. Nous lisions les textes de Vatican II, nous en discutions. Mais au-delà, le principal était que tout changeait et cela se manifestait par les changements de la liturgie. Les réformes se succédaient. Au bout du processus, quand j'ai quitté le séminaire Pie XI en 1968, nous avions des messes d'équipes (les séminaristes étaient désormais regroupés en « équipes ») dans la chambre de tel ou tel séminariste de l'équipe, son bureau servant d'autel… Nous avions aussi à donner une aide pastorale dans les paroisses, tous les dimanches, où nous pouvions voir ce que s'y passait. Là aussi, tout est allé très vite. Fin 1964, en tout cas en 1965, certains curés disaient déjà (je pense au curé de la paroisse des Minimes) toute la messe en français, consécration comprise.

Le bouleversement de fond était manifesté par cela. Vous avez raison de dire que les fidèles ne se sentaient plus obligés d'assister à la messe. C'est en 1967, je crois, qu'a été instaurée la messe dominicale du samedi soir. On assistait à la messe si on pouvait, et si on ne pouvait pas, on n'y assistait pas…

Auparavant il y avait eu l'abandon de la soutane et de l'habit religieux, qui a aussi produit un effet très fort sur les populations. Cela doit dater de 1961-1962, un peu avant le Concile.

>>G.C. : Le cardinal Feltin a lancé les opérations en 1962, dès avant le Concile.

>>A.B. : Oui, il expliquait que les prêtres pouvaient notamment se mettre en tenue de clergyman… quand ils allaient visiter une usine. Pour le bon peuple – j'ai en mémoire bien des réflexions – cela voulait dire ni plus ni moins que les prêtres allaient se marier ! Ce qu'un certain nombre ont fait un peu plus tard. Le fait est qu'ils abandonnaient avec la soutane un marqueur très fort. « Si les curés n'ont plus d'obligation, nous non plus », se disaient les gens. Cela ne valait pas pour les paroissiens les plus impliqués, qui continuaient à aller à la messe tous les dimanches, mais pour les catholiques du pourtour, de la « périphérie ». Pour eux, plus a joué le choc du Concile, mis en œuvre par la réforme liturgique, plus a joué la sensation de l'évanouissement des normes.

>>J.C. : Je voudrais juste compléter ce que vous dites sur la question liturgique. Cette question est aussi liée à l'évangélisation dans les années 1940-1950. C'est une question politique, idéologique, marquée par des enjeux, bien avant la réforme conciliaire, mais bien évidemment à titre expérimental.

« La liturgie a été, au séminaire, le révélateur du grand bouleversement du Concile. Mais au-delà, le principal était que tout changeait et cela se manifestait par les changements de la liturgie. »
Abbé Claude Barthe

>>A.B. : Vous avez raison, mais tout cela est passé ensuite dans la réforme. Le clergé et les nouveaux prêtres de l'époque, qui n'ont rien à voir avec les jeunes prêtres d'aujourd'hui, ont assumé ces choses-là en manifestant une espèce de mépris pour les « utilisateurs » : il fallait à tout prix les faire entrer dans cette nouvelle manière de participer. Ce qui n'a manifestement pas marché.

>>G.C. : La thèse de Luc Perrin sur les paroisses parisiennes à la veille du Concile, montre bien qu'un certain nombre d'éléments décisifs de la réforme à venir étaient déjà en place. La messe en français par exemple. La *Constitution sur la sainte liturgie* est le premier texte adopté par le Concile parce que, d'une certaine manière, c'était le plus mûr et le plus consensuel paradoxalement. On retrouve ici ce problème du prisme du clerc signalé plus haut. C'est-à-dire le fait que les clercs ont tendance à surestimer le poids des explications cléricales alors que le fidèle de base a des modes de fonctionnement en partie autonomes, des attentes spécifiques. D'où les surprises à la réception. Les clercs tirent des leviers et ils découvrent que cela a des effets totalement imprévus. La désinstallation du logiciel de la pratique obligatoire me paraît topique de ce point de vue, comme si le clergé s'était ingénié à scier la branche sur laquelle il était assis. La notion de catholicisme « sociologique », que l'on doit à Gabriel Le Bras, n'a pas rendu que des services de ce point de vue. Elle a l'air de supposer qu'il pourrait y avoir un catholicisme pur de tout conditionnement sociologique, comme une âme sans corps. Les catholiques actuels, qu'on ne soupçonnera pas de l'être par pur conformisme social, sont généralement eux-mêmes les enfants d'une puissante « sociologie », si l'on entend par là les efforts faits par leurs parents pour leur transmettre la foi et créer à cette intention un environnement favorable. On le voit bien d'ailleurs dans le destin religieux très différencié des familles depuis les années 1960 selon qu'elles ont appliqué tel ou tel système d'éducation. Ici il faudrait faire des monographies familiales sur trois ou quatre générations pour l'étudier en détail, mais on peut dire, en gros, que ceux qui ont maintenu tout en le modernisant le système traditionnel, en intégrant des éléments de psychologie contemporaine qui l'ont rendu plus explicatif et plus souple, s'en sont plutôt mieux tirés que ceux qui l'ont imprudemment libéralisé et ont laissé leurs enfants « libres » de choisir (à vide) leur destin religieux.

>>A.B. : Exactement. Le problème se pose aujourd'hui, par exemple, dans les lycées catholiques : comment faire en sorte que les enfants viennent à la messe le dimanche ? jusqu'à quel degré doit-on imposer l'obligation aux parents ?

Ce que vous dites, Jean Chaunu, de Mgr Maxime Charles est très intéressant. Jusque dans les années soixante, Montmartre a connu une époque très florissante, avec des pèlerinages en Terre Sainte, une belle liturgie qui attirait beaucoup de monde et qui restait très traditionnelle. J'ai connu des séminaristes qui avaient fait partie des groupes étudiants de Montmartre et y avaient découvert leur vocation.

>>J.C. : Il y avait chez Maxime Charles, comme le montre l'ouvrage récent de Michel Emmanuel, une vraie pensée missionnaire.

>>A.B. : C'est parmi ce qu'il y avait de mieux dans les années soixante.

P.M. : Jean Chaunu, le fait que vous mettiez l'accent sur les débats antérieurs aux années soixante, toutes les questions sur l'évangélisation, l'enfouissement, n'est-ce pas une manière d'éviter la question sur le Concile et son éventuelle responsabilité comme le soulève, à sa manière, le livre de Guillaume Cuchet ?

>>J.C. : Il me semble que le Concile n'a pas voulu trancher cette question. L'objectif du Concile concernait plutôt une rénovation *ad intra*. Bien sûr il y est question de l'évangélisation et d'ailleurs dans des cadres très classiques. Il y a le texte *Ad gentes* pour l'extérieur et celui sur l'apostolat des laïcs. Mais celui-ci a souvent été interprété de façon très cléricale par l'épiscopat français dans une optique d'Action catholique, qui est une institution déjà en train de battre de l'aile, par rapport à un texte qui était à mon avis plus audacieux pour l'apostolat des laïcs que la manière dont il a été reçu par l'Église de France.

Il me semble que la prise de conscience de la question missionnaire a lieu beaucoup plus en 1975 avec le texte *Evangelii nuntiandi,* avec aussi le fameux discours de Jean-Paul II à Nowa Huta (1979) sur la Nouvelle évangélisation que pendant Vatican II.

Il y a une question concernant l'évangélisation qui est restée en suspens. Il faudrait l'élucider un peu plus. Mais qui n'est pas la pointe du Concile.

>>A.B. : Vous avez raison : les deux textes que vous citez vont dans le sens d'une reprise de conscience de l'évangélisation, d'une reprise, puisque l'évangélisation a existé dans l'Église avant ces textes-là. Ils sont aussi des textes en rupture par rapport à une interprétation qui a malheureusement, à mon avis, son fondement dans le Concile. Je pense aux textes les plus conciliaires du Concile, sur la liberté religieuse, sur les rapports avec les religions non chrétiennes, et

>>> Suite page 14

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

>>> Suite de la page 13

sur l'œcuménisme, qui ont, d'une certaine manière, brisé les vagues de la mission, au contraire des textes dont vous parlez, auxquels il faut ajouter *Ad gentes*, un des textes les plus traditionnels du Concile, à la rédaction duquel a beaucoup œuvré le Père Grasso, un jésuite missiologue. Malheureusement il y avait à côté le décret sur l'œcuménisme, qui parlait de la « communion imparfaite » des non catholiques, et aussi *Nostra Ætate* qui, vu son flou, permettait de conclure qu'on peut faire son salut sans se convertir… Tout cela a été compris par le bon peuple des paroisses, de manière globale, comme une espèce de retournement complet.

>>G.C. : Sur l'effet Concile, je me suis risqué à faire le parallèle avec la thèse célèbre d'Alexis de Tocqueville dans *L'Ancien Régime et la Révolution*. Une vieille institution conservatrice n'est jamais aussi fragile qu'au moment où elle entreprend de se réformer. C'est à ce moment-là généralement que les révolutions se déclenchent. C'est l'effet perestroïka ! Je ne plaisante qu'à moitié parce qu'à mon avis, c'est de ce côté-là qu'il faut aller chercher les bons termes de comparaison. Du côté des états généraux, de la perestroïka, des réformes chinoises en sens inverse qui montrent comment on peut faire évoluer un système tout en gardant la main…

>>J.C. : Sauf que l'Église se réforme continuellement. C'est un paradoxe anatomique dans la mesure où la réforme peut commencer *in membris* (dans les membres) avant de l'être *in capite* (à la tête). Au fond elle est toujours *semper reformanda* (toujours en train de se réformer), c'est dans son histoire. Elle se réforme aussi par ses élites et par ses membres. Or ce qui caractérise le système communiste c'est qu'il n'était pas réformable. Et quand Gorbatchev a voulu le réformer, il a accéléré son processus de décomposition.

>>A.B. : En revanche l'Ancien Régime était certainement réformable, mais la Révolution…

>>G.C. : La réforme de l'Église est toujours délicate. L'Église est un « monde » (comme disait Émile Poulat), qui en a la diversité et dans lequel tout le monde ne ressent pas au même moment les mêmes besoins de changer. Une mutation a forcément un coût mais il peut être plus ou moins élevé. Y avait-il moyen de faire mieux ? Je n'en sais rien et n'aurais pas aimé être aux manettes à ce moment-là !

>>J.C. : Il y a une réforme qui précède la réforme. Cela s'est passé de la même façon avec le concile de Trente puisque la réforme a eu lieu avant le concile de Trente par les ordres religieux, et ensuite elle touche la tête. Il y a des éléments réformateurs qu'on voit bien dans les années trente et qui vont nous amener au meilleur du Concile. Cela n'empêche pas qu'il y a toute une structure de chrétienté, sociologique peut-être, qui est plus fragile et qui ne va pas résister aux Trente Glorieuses.

« L'Église se réforme continuellement. Au fond elle est toujours semper reformanda, c'est dans son histoire. »
Jean Chaunu

>>A.B. : Je voudrais achever ma comparaison entre ce qui s'est passé à la Révolution et ce qui s'est passé au Concile : les réformes qu'avait entreprises Louis XV à la fin de son règne peuvent, toutes choses égales par ailleurs, se comparer aux efforts que menait Pie XII, avec ses encycliques, comme celle sur la Bible, avec ses réformes liturgiques bien encadrées. Mais la Révolution a tué la réforme : les états généraux ont produit une explosion de même nature que celle du Concile, avec une espèce d'enthousiasme, d'ébullition, d'entraînement général. Ce n'est qu'une analogie, mais qui me semble éclairante.

P.M. : Comment se joue à partir de là ce que vous appelez la crise de la prédication des fins dernières ? Est-ce une conséquence du décrochage ou un des éléments, comme la confession, qui jouent dans le décrochage ?

>>G.C. : Cette affaire de fins dernières renvoie au début de mes travaux, sur la croyance au Purgatoire notamment. Je m'intéressais alors à l'histoire des attitudes devant la mort et j'avais le sentiment que le catholicisme contemporain avait changé profondément de contenus prêchés dans ce domaine. Le catéchisme est à peu près le même mais la religion « réelle », elle, prêchée et vécue, est profondément différente, de sorte qu'en matière de croyance, des distances quasi ethnographiques séparent les générations de catholiques de part et d'autre des années 1960. C'est une histoire longue, qui remonte au moins au XVIIIe siècle, mais cette crise de longue durée de la prédication des fins dernières a connu sa phase finale, en quelque sorte, de liquidation, à la faveur du Concile. Il reste que l'évanouissement de cette prédication a été si brutal et si radical qu'il donne à penser que le terrain était sérieusement miné en amont.

Moyennant quoi, et encore au début des années 1960, l'ancien catholicisme était bien indexé sur cette prédication des fins dernières qui est devenue difficile à comprendre pour beaucoup de nos contemporains. On le voit bien, dès les années 1970, quand Jean Delumeau a commencé à développer ses analyses célèbres sur la « pastorale de la peur » qui parlaient surtout du catholicisme des XVIe-XVIIIe siècles mais dans laquelle beaucoup de ses lecteurs ont cru reconnaître la religion de leur enfance, non sans anachronismes mentaux souvent.

L'effondrement de la confession dans les années 1960 et notamment la quasi-disparition en quelques années du groupe consistant des pénitents fréquents est un des aspects les plus spectaculaires de la crise. Elle était encore largement portée par la notion de « péché mortel » qui introduisait dans la vie intérieure du chrétien un élément dramatique, une tension, une motivation liée à la possibilité de se perdre. Un autre symptôme de cette révolution est la quasi-disparition, au tournant des années 1960, de la figure traditionnelle du « scrupuleux » qui occupait une place importante dans la littérature pénitentielle des XIXe et XXe siècles. En termes sociologiques (et non pas psychologiques), on peut dire que les scrupuleux étaient des super-observants des normes en vigueur. C'est tout leur paradoxe et leur drame : leurs problèmes psychologiques sont plutôt des signes de santé pour les normes en vigueur ! Inversement leur disparition est le signe que celles-ci ne parviennent plus à susciter de la culpabilité.

Il reste que cette prédication des fins dernières était déclinante depuis la Seconde Guerre mondiale. Le phénomène est déjà signalé comme tel dans les années 1950. Dans les missions de l'après-guerre, qui étaient traditionnellement un des hauts lieux de la prédication des « vérités terribles » du christianisme, elles occupaient déjà une place moindre.

P.M. : On peut lui relier la question du nombre des élus. C'est une question que l'on ne pose plus aujourd'hui, me semble-t-il ?

>>J.C. : C'est un débat qui est résolu depuis la liquidation de la crise janséniste.

P.M. : Il y avait pourtant encore des livres sur ces questions-là dans les années cinquante.

>>G.C. : Il faut se méfier de cette référence au jansénisme. Depuis le milieu du XIXe siècle, elle sert à l'Église pour se débarrasser à bon compte de son propre rigorisme, en le mettant sur le compte d'hypothétiques « infiltrations » jansénistes et sans avoir à s'expliquer sur le fond de ses mutations. L'explication a encore beaucoup servi au lendemain du Concile : on venait de se libérer, disait-on, du « jansénisme ». Jansénisme assez largement imaginaire en réalité puisque les derniers prêtres authentiquement jansénistes en France ont disparu dans les années 1830-1840.

>>A.B. : Le catéchisme de mon enfance est celui dont vous parlez, où la prédication sur la confession était considérable, où la question du péché mortel était en effet quelque chose d'extrêmement important. Tout cela, et tout le catéchisme, était délivré non seulement aux enfants de catholiques pratiquants, mais à tous les enfants. Vous le notez à juste titre dans votre livre, Guillaume Cuchet : 80 % des enfants français fréquentaient alors le catéchisme jusqu'à la communion solennelle, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 12 ans. Tous les enfants français allaient donc au catéchisme,

Les barricades de Mai 68 : l'Église aurait-elle vécu cette crise différemment si elle n'avait pas eu sa propre « révolution » quelques années auparavant ?

assistaient obligatoirement à la messe tous les dimanches et recevaient la formation, avec plus ou moins de fruit bien sûr, du *Catéchisme des diocèses de France*. J'ai vu de mes yeux la mutation puisque, comme jeunes séminaristes, nous allions aider dans les paroisses à préparer les enfants à la communion solennelle avec les premiers *Parcours* catéchétiques. Beaucoup d'enfants cessaient d'y venir. Une partie manifestait qu'ils ne croyaient guère à ce qu'ils faisaient. Et le clergé voulait se débarrasser de ces pratiquants « sociologiques » qui tenaient encore à faire faire la communion solennelle à leurs enfants. J'ai le souvenir d'un jésuite, pas un « progressiste » au demeurant, qui, excédé, dans un sermon d'« action de grâces » de communion solennelle donné à la cathédrale Saint-Étienne – c'était le sermon des vêpres – sur le culte hypocrite, a injurié, ou en tout cas agressé, les parents présents devant lui, en leur expliquant que leur attitude ne voulait rien dire, que la communion était simplement pour eux une fête pour manger et boire… Ils ne sont plus jamais revenus et leurs enfants non plus.

>>G.C. : Ce pic de pratique à 12 ans ressort en effet dans tous les diocèses.

P.M. : On a l'impression que la communion solennelle était un moyen pour garder le plus longtemps possible les enfants au sein de l'Église.

>>A.B. : Oui, c'est très clair. Mais c'est un dispositif que les prêtres n'ont plus voulu faire fonctionner.

P.M. : Quelle était la raison de la communion solennelle ?

>>A.B. : La communion solennelle a été instaurée quand les directives de Pie X ont été appliquées et que la communion a été donnée aux petits enfants dès l'âge de 6/7 ans. Jusque-là, elle était donnée à 12 ans. On a alors trouvé un moyen pastoral de conserver les enfants au catéchisme : on a institué une communion dite « privée » à l'âge de 6 ans, précédée de la confession, mais les enfants devaient continuer à aller obligatoirement au catéchisme et à la messe jusqu'à la communion « solennelle », où ils renouvelaient les promesses du baptême.

Et puis on n'en a plus voulu… Je me souviens que le maire d'un gros bourg du Gers, l'Isle-Jourdain, m'a raconté qu'il avait continué, lors du 11 novembre, à faire que le cortège officiel, avec maire, conseillers municipaux, anciens combattants, fanfare, et tous les enfants encadrés par les maîtres d'école, aille du monument aux morts vers la collégiale, où tous assistaient à la messe des morts. Mais après le Concile, le clergé a « fait des histoires » et a expliqué au maire qu'il ne fallait surtout pas « forcer » la conscience de ces petits. *« Je n'y comprenais rien,* me disait-il, *je leur amenais des enfants et ils n'en voulaient pas ! »* C'est anecdotique, mais cela montre le changement de mentalité du clergé de l'époque.

P.M. : Si le point de décrochage de la pratique religieuse se situe en 1965 comme vous le montrez dans votre livre, est-ce à dire que les questions qui ont fortement touché plus tard l'Église de France, comme celle de la contraception, ont joué seulement un rôle d'accélérateur ?

>>G.C. : Il faut penser les deux ensemble : à la fois un *déclenchement* par le Concile et un *élargissement* du décrochage en 1968 par l'action conjuguée des évènements de Mai et de la crise de la contraception. 68 a élargi la base d'âge du décrochage. Mais il n'est pas question de nier l'importance d'*Humanæ vitæ*. Toute une génération de couples catholiques avait été, depuis l'encyclique *Casti connubii* de Pie XI en décembre 1930, vigoureusement recadrée dans ce domaine. La valse-hésitation du magistère dans les années 1963-1968 a été assez meurtrière de ce point de vue. C'est un peu le scénario le pire pour une institution puisque l'Église a perdu à la fois le bénéfice du conservatisme (puisqu'elle a paru hésiter) et celui de l'évolution (puisque finalement elle est plus ou moins revenue au point de départ, même si les évêques français ont essayé d'arranger les choses). Donc je crois qu'on a eu affaire à un double décrochage : 1965 d'abord, 1968 ensuite. Libre à chacun ensuite de spéculer sur ce qui se serait passé si les choses avaient pris une autre tournure. Comment, par exemple, l'Église aurait vécu 68 si elle n'avait pas connu Vatican II avant ? Le cardinal Marty disait : bien plus mal, mais ce n'est pas absolument évident.

>>A.B. : Très clairement, la crise de paternité a commencé dans l'Église avant de se déclarer dans la société. Les séminaristes que j'ai connus étaient soixante-huitards avant 1968. Et tout cela se manifestait – j'y insiste – par la question liturgique. C'est comme ça. Pensez qu'on a supprimé les saluts du Saint Sacrement, au moins dans le séminaire où je me trouvais, en 1967, selon mon souvenir. Quant aux séminaristes qui faisaient encore leur visite au Saint Sacrement, ils étaient mal vus.

>>J.C. : Le grand paradoxe est qu'on en arrive finalement à une pratique élitaire, là où la préoccupation était de reconquérir les masses. Donc il faut se poser la question de ce qui n'a pas fonctionné dans la stratégie pastorale. Et comment on est passé d'un souci d'évangélisation à un phénomène d'enfouissement. Je me suis demandé d'où venait ce terme d'enfouissement. Je me souviens que le livre de Jean-François Six sur son *Itinéraire spirituel de Charles de Foucauld* (1958) se termine par son assassinat et par l'image de l'ostensoir enfoui dans le sable comme le grain en terre. Si l'on considère qu'il y a un lien entre le corps et la pensée, si on reprend le rôle des élites comme en parlait Gramsci en l'appliquant aussi aux penseurs de la pastorale et de l'évangélisation dans les années 1940-1950, il faudra donc bien revenir sur la question missionnaire ; c'est un vrai débat, qui a eu lieu et qui a mobilisé beaucoup de personnalités du monde catholique. C'est ce qui permettra peut-être de faire la connexion entre ce qui arrive effectivement et ce qui s'est préparé avant. Je suis frappé par le fait que les historiens Cavalin et Viet-Depaule dans leur *Histoire de la Mission de France* (2007) à laquelle vous faites référence n'abordent pas la toile de fond du débat missionnaire qui eut lieu dans le contexte des années 1950.

P.M. : C'est-à-dire le passage d'un christianisme de masse à un christianisme élitaire ?

>>J.C. : Comment comprend-on l'évangélisation à une certaine époque et que devient finalement ce mot ? Je pense aux textes du Père Marie-Dominique Chenu qui sont éloquents. Il arrive à expliquer en 1976 qu'*« être missionnaire n'est pas entreprise de conversion mais un être-là en dialogue »*. C'est un point à étudier pour faire le lien entre ce qui est social, structurel et ce qui est de l'ordre de la pensée.

>>A.B. : J'ai assisté, en 1966, il me semble, à Sciences Po Toulouse, à une conférence du Père Chenu, le théologien dominicain, lors d'un congrès de la Société de Philosophie, conférence dont le thème était l'éloge du texte de Marx sur la religion comme *« opium du peuple »* (page à bien comprendre, évidemment, expliquait Chenu !).

P.M. : Le catholicisme est aujourd'hui minoritaire. Y a-t-il pour lui un avenir ?

>>J.C. : L'objectif reste le même : évangéliser ! Et les minorités peuvent être aussi agissantes.

>>G.C. : Oui, mais encore faut-il qu'elles n'oublient pas dans l'action d'entretenir leur « sociologie », sinon elles meurent. Cette idée que les catholiques contemporains pourraient ne pas en avoir ou s'en désintéresser me paraît bien étonnante. Non seulement les catholiques contemporains en ont une mais ils ont presque une physiologie ! Des apparences physiques veux-je dire. On les reconnaît quasiment dans la rue quand on a l'œil un peu exercé…

P.M. : Vous voulez dire que les catholiques français n'ont pas encore pris conscience de leur petit nombre ?

>>G.C. : Les livres qui sont sortis ces derniers temps sur l'être catholique, la nouvelle apologétique du christianisme, etc., y compris le mien, en un sens, tant il est vrai que l'historien ne sait jamais très bien de quoi il est le symptôme, me paraissent être (entre autres) le signe des recompositions identitaires en cours liées à ce devenir minoritaire. ◆

**Guillaume Cuchet,* Comment notre monde a cessé d'être chrétien, *Éd. du Seuil, 288 p., 21 €.*

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

Vivre en chrétien sans peur ni honte

CARTE BLANCHE
À DIDIER RANCE

D'où vient que nous nous appelons chrétiens ? Le sens du terme est simple, il est à « Christ » ce que Parisien est à « Paris ». Cela dit, il ne figure nulle part dans les Évangiles, et pas plus chez saint Paul. Mais il vaut la peine de regarder de plus près ses trois seules occurrences dans le Nouveau Testament. Il apparaît d'abord à Antioche où sont arrivés des disciples de Jésus dispersés par la première persécution et où, *« pour la première fois, les disciples reçurent le nom de "chrétiens" »*. On le retrouve plus tard, quand saint Paul, emprisonné, doit défendre notre foi face aux autorités juives devant le gouverneur romain Festus et le roi Agrippa ; il se montre alors si éloquent que ce dernier lui dit : *« Encore un peu et tu me persuades de me faire chrétien »*. Enfin, on le lit dans la première lettre de saint Pierre, alors que la persécution s'est généralisée et que, pour raffermir la foi des communautés éprouvées, l'Apôtre leur écrit : *« Que personne d'entre vous n'ait à souffrir comme meurtrier, voleur, malfaiteur, ou comme agitateur. Mais si c'est comme chrétien, qu'il n'ait pas de honte, et qu'il rende gloire à Dieu pour ce nom-là »*. La boucle est bouclée : désormais ce sont les « chrétiens » qui se donnent à eux-mêmes le nom qu'on leur a donné, et qui s'en glorifient.

Pourquoi ne l'avaient-ils pas fait avant ? Sans doute parce qu'ils avaient bien mieux à faire que de réfléchir à un bon plan de communication avec un nom de firme séduisant en vue de se faire une place dans le grand supermarché des croyances religieuses de l'époque, aussi foisonnantes qu'en la nôtre : ils avaient à annoncer Jésus-Christ ressuscité, à vivre de son Évangile, à communier à ses souffrances. Et quand ils parlaient d'eux, ils disaient : les disciples.

Aujourd'hui, où bien des chrétiens connaissent comme au Ier siècle de notre ère « chrétienne » l'inimitié voire la persécution, et où nous-mêmes sommes aux prises, quand nous prenons au sérieux les exigences de notre foi, avec des oppositions certes plus policées sur la forme mais non moins hostiles sur le fond, la question du nom de chrétien est redevenue d'actualité et, plus encore, la réponse de nos ancêtres dans la foi. Alors ne perdons pas (trop) de temps avec les étiquettes qu'on nous colle dessus comme « chrétiens » ou comme « catholiques » (voire que nous nous collons entre nous), disons notre foi dans le Christ ressuscité (ce temps de Pâques y est propice), efforçons-nous de vivre selon l'Évangile et si l'on nous attaque à cause de cela, n'ayons pas de honte et rendons gloire pour ces noms de « chrétien » et de « catholique ». ◆

Le CD

Claudin de Sermisy

Le label *Psalmus* poursuit, avec l'ensemble *Vox Cantoris* et son chef Jean-Christophe Candau, son exploration des compositeurs français de la Renaissance, chantres et chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris. Après deux disques consacrés à Pierre Certon, celui-ci nous propose de découvrir son maître et ami Claudin de Sermisy (1490-1562), associé à la cour de France en particulier sous la reine Anne de Bretagne. Voici donc, retrouvé dans un manuscrit de 1534, un programme centré sur la Passion et la Résurrection de Notre Seigneur. Il s'ouvre sur l'hymne des Rameaux *Gloria laus*, polyphonie de deux à six voix, due au maître flamand Antoine Divitis, lui aussi associé à la Sainte-Chapelle. Puis c'est une très émouvante *Passion selon saint Matthieu,* où Sermisy a composé en polyphonie les quarante interventions autres que celle du narrateur et de Jésus. Ces dernières sont déclamées en plain-chant par la basse (Jean-Marc Vié, Jésus) et le ténor (Hervé Lamy, l'évangéliste). Il s'agit de l'une des premières mises en polyphonie de la Passion, qui en annonce bien d'autres aux siècles suivants. Le programme se conclut sur l'Introït *Resurrexi* de la messe de Pâques, traité en motet à quatre voix, où Sermisy enlumine de splendides couleurs cette paisible pièce grégorienne. **BENOÎT SÉNÉCHAL**

Psalmus, 17 € env.

La BD

Tom Morel, le résistant

Théodose, dit « Tom », Morel est lieutenant chasseur alpin lorsque la Deuxième Guerre mondiale éclate. Avec ses hommes, il se sera battu jusqu'au bout et n'aura pas cédé un seul pouce de terrain à l'ennemi. Épris d'idéal et du sens du devoir, il va devenir instructeur à Saint-Cyr transféré à Aix-en-Provence après l'armistice. Mais l'occupation de la zone libre et son ordre de démobilisation le font passer dans la clandestinité. En janvier 1944, avec 150 maquisards, il monte au plateau des Glières, en Haute-Savoie, *« premier bout de terre française libérée »*…

Cette bande dessinée rend un très bel hommage aux qualités de Tom Morel : le courage, le sens du devoir et du service, l'honneur et le sacrifice, la droiture et la fidélité. Servi par des dessins au trait sensible et vigoureux et aux couleurs délicates, le scénario retrace vivement la courte vie du lieutenant, mort à 27 ans, ayant vécu jusqu'au bout la devise donnée à ses hommes : « Vivre libre ou mourir ». Un bel ouvrage à faire lire à nos jeunes.

NATACHA

Vivier, (ill.) Dequest, *Tom Morel, vivre libre ou mourir*, Éditions du Rocher, 52 p., 14,90 €.

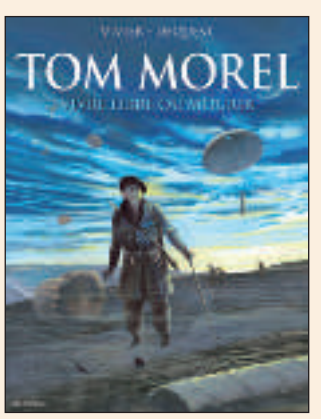

L'essai

Chesterton catholique

Avec sa conversion au catholicisme en 1922, l'écrivain anglais G.K. Chesterton avait enfin atteint le port. Le cheminement n'avait pas été simple et les hésitations nombreuses. Non pas qu'il n'adhérât pas à la foi catholique et à ses dogmes. Mais il hésitait, notamment pour des raisons sociales et familiales. Chesterton raconte dans son autobiographie sa première communion après cette conversion et aussi l'effet restaurateur du sacrement de pénitence. Dans *Pourquoi je suis catholique*, on retrouve évidemment le style inimitable de l'écrivain, son sens particulier du raisonnement, sa force dialectique qui ne manque pas de surprendre l'intelligence en l'obligeant à s'interroger, le tout teinté d'une forte dose d'humour et d'amour de la vie. Le titre de l'ouvrage a été emprunté à l'un des essais, mais quel que soit le sujet qu'il aborde, Chesterton en vient toujours à montrer la vérité profonde du catholicisme et sa pertinence. On reste d'ailleurs frappé par l'actualité de nombre de ses propos. Ce livre avait déjà connu une autre traduction chez Flammarion. Celle-ci est le fruit typiquement chestertonien d'un travail universitaire ancré dans la foi catholique, sous la direction éclairée de Wojciech Golonka.

BENOÎT MAUBRUN

G.K. Chesterton, *Pourquoi je suis catholique*, Via Romana, 362 p., 24 €.

Les moines face à notre sœur la mort

Philippe Maxence

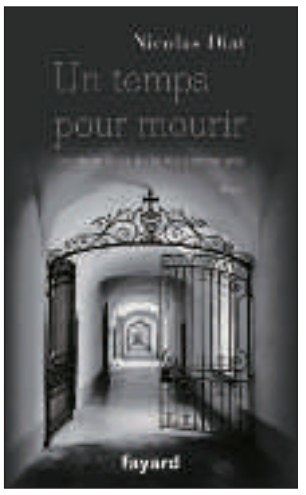

Dans une société qui tend et espère plus que jamais maîtriser la mort, le dernier livre de Nicolas Diat transporte avec lui un effet apaisant en même temps qu'un souffle de véritable éternité.
Bien connu aujourd'hui dans le monde catholique, en raison de sa biographie de Benoît XVI et de ses livres avec le cardinal Robert Sarah, l'auteur a voulu connaître le secret de la vie monastique. Dis-moi comment tu meurs, et je te dirai qui tu es.
C'est en quelque sorte à cet exercice de salubrité spirituelle que s'est astreint Nicolas Diat, dans ce pèlerinage monastique hors du commun qui, d'abbaye en abbaye, l'a mené au chevet des hommes de Dieu.

Une compagne

Dans ces espaces clos par vocation, empreint chacun d'une personnalité particulière, où les moines sont tournés entièrement vers la recherche de Dieu tout en ne niant rien des grandes réalités de la terre, la mort est souvent une compagne. Comme ailleurs, elle peut s'annoncer ou venir par surprise. Du jeune frère Vincent, de l'abbaye de Lagrasse, au chartreux dom Lauduin sans oublier les bénédictins de différentes congrégations, les exemples et les récits abondent qui révèlent le rapport des hommes de Dieu à la mort.
Un rapport généralement apaisé, même si des drames peuvent s'y vivre. Pourtant, plus que « leurs » morts, dom Pateau ou son prédécesseur à la tête de Fontgombault s'inquiètent aujourd'hui d'un monde qui semble vouloir voler la mort en l'enfouissant sous les médicaments. Pour sa part, dom Innocent n'attend pas la mort, mais la vie. La vraie, celle qui ne finit pas et qui passe par cette dernière étape. Sur les bords de la Sarthe, dom Dupond, abbé de Solesmes, se rend chaque soir prier ses prédécesseurs, près de l'endroit où il reposera définitivement. Pour dom Olivier, la mort de frère Théophane révèle une pédagogie divine.
Les exemples abondent et ils sont souvent éloquents, même si l'auteur ne cache pas aussi que sous la bure le face-à-face avec la mort peut déboucher sur des tragédies. D'ailleurs, la mort ne touche pas que les… morts. Elle laisse sa trace, et parfois le désarroi, l'interrogation, parmi les vivants qui doivent alors trouver en Dieu seul la consolation.
Écrit avec pudeur, mais non sans beauté, ce livre offre une profonde méditation sur les fins dernières, à travers l'exemple des hommes de Dieu, enfouis par vocation dans le silence et la prière. Le temps d'une rencontre, ils ont bien voulu entrouvrir leurs portes sur leur fin de vie. ◆

Nicolas Diat, Un temps pour mourir, *Fayard, 228 p., 20,90 €.*

Mots croisés

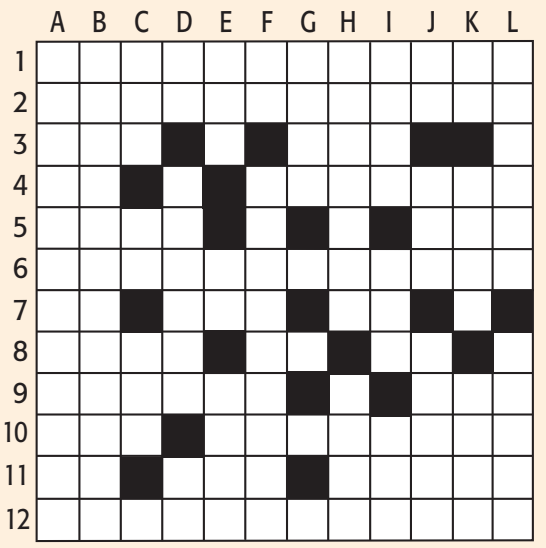

Horizontalement
1. Ne comptez pas sur lui pour retrouver le temps perdu (en deux mots). **2.** Jadis et naguère. **3.** Bout de cierge – Dans le Minnesota et en Lorraine. **4.** Démonstratif – Couvrir. **5.** Coup du sort – Pièce à louer. **6.** Juteux, peut-être. **7.** Quartier de Montpellier – Pas ailleurs – On en ferait un éclairage. **8.** Annihilé en partie – Démonstratif – Fleuve du riz amer. **9.** Ramsès II y affronta Mouwatalli – Clinique pour la médecine. **10.** Porte des titres – Ont connu une révolution. **11.** En peine – On l'a dans la peau – Un sacré couvre-chef. **12.** Bouche un coin.

Verticalement
A. Piquants et mordants. **B.** Un ange qui passe. **C.** Meilleure avec de la crème anglaise – Attrapé – Poisson d'eau douce. **D.** Conjonction – Le grand remplace avantageusement le Père Noël en Grèce – Un quart de sesterce. **E.** Bis bis – Langue en poche – Adoré par ses contraires. **F.** Achevé à coups de bouteilles – Placardent. **G.** N'est plus capitale en remontant chez des voisins. **H.** Souvent arpenté – Dans les cordes. **I.** Père d'Achab – Pied tordu – Fournit la toile et l'huile. **J.** En prière mais pas en oraison – Pronom personnel – Pacifique, par exemple. **K.** Dans la Vienne – On y trouva un serpent à sornettes – Foyer domestique. **L.** Faire des élongations – Commune en Corrèze.
Daniel Hamiche
(La solution au prochain numéro)

Solution du n° 1662 daté du 28 avril 2018
Horizontalement : 1. Trompettiste. **2.** Var – Airain. **3.** Isère – Mer – CV. **4.** Risibles. **5.** Lad – Oro – Dieu. **6.** Eloïm – Ubu – Ut. **7.** CESAP – Rocs. **8.** Tom – *Team*. **9.** AM – IU – Avilie. **10.** Yeuse – Jobs. **11.** Ossau – Oïl – Ut. **12.** NSA – Xerxès.
Verticalement : A. Taille-crayon. **B.** Ale – Mess. **C.** Overdose – U.S.A. **D.** Mari – IA – Isa. **E.** Présomptueux. **F.** IR. **G.** Tambour-major. **H.** Tiel – BO – Voix. **I.** Irréductible. **J.** Sa – Si – Sels. **K.** Tic – Eu – Aï. **L.** Envoûtements.

LITTÉRATURE

Léon Bloy, la littérature et la Bible

Pierre Glaudes

L'auteur est depuis des décennies un spécialiste de Bloy écrivain. Il en a édité plusieurs œuvres et le *Journal*. Ce gros livre érudit, où le lecteur rencontre une citation ou une allusion bloyenne à quasiment toutes les lignes, semble avoir été écrit d'abord pour son auteur lui-même, et pour les quelques élus, sans doute des universitaires comme lui, qui partagent ses connaissances et son érudition. De plus, dès les premières pages, les catégories herméneutiques qu'utilise avec prédilection l'auteur sont celles de l'ambiguïté, du trouble, du mal éclairé, de la « pénombre claustrale » et de l'éclectisme. Le lecteur est souvent désorienté.
Pourtant le titre affiche un principe et une direction : la Bible. L'auteur renchérit à la page 20, affirmant que *« Tout, chez Bloy, part de la Bible »*. Mais, à vrai dire, le titre apparaît quelque peu trompeur car le fil conducteur à proprement parler biblique s'effiloche vite passé les premières dizaines de pages ; l'auteur semble en effet plus à l'aise dans la critique littéraire que dans l'exégèse ou la théologie bibliques. Il est vrai que ce gros livre est un recueil d'articles parus essentiellement dans des revues ou des *Mélanges*. Au fil des chapitres, Bloy l'intempestif se révèle bien plus inséré dans la littérature française qu'il ne le paraît ou que le laissent entendre ses imprécations contre les littérateurs. Mais aurait-il aimé apparaître ainsi avant tout comme un littérateur de culture biblique, plus que comme un imprécateur ?
Didier Rance
Les Belles-Lettres, 460 p., 35 €.

POLITIQUE

Un Russe nommé Poutine

Héléna Perroud

En mars 2018, Vladimir Poutine a été réélu à la présidence de la Fédération de Russie avec le score historique de 70,6 %. Depuis l'an 2000, il dirige le plus grand pays du monde. Une nouvelle biographie dresse un bilan de l'œuvre de cet homme hors du commun. L'auteur, Héléna Perroud, Française d'origine russe née à Moscou, a travaillé comme conseiller auprès de Jacques Chirac à l'Élysée et a dirigé l'Institut français de Saint-Pétersbourg. Sa biographie de Poutine est donc intéressante de par la double culture de l'auteur qui donne au lecteur une vision assez atypique de l'homme et du pays si l'on considère le nombre d'inepties publiées par la presse occidentale subventionnée qui s'est mise à détester la Russie depuis qu'elle a fait l'apprentissage de la démocratie. Après une étude fouillée de la personnalité de Poutine depuis son enfance dans une famille ouvrière de Leningrad, l'auteur évoque la carrière de l'officier du KGB et du jeune politicien.
La deuxième partie du livre dresse un bilan de l'action de Poutine depuis son accession au pouvoir avec ces deux mots d'ordre : sauvegarder l'unité du pays et rétablir la place de la Russie sur la scène internationale après le traumatisme de l'implosion de l'URSS et la crise des années 1990. Plusieurs pages intéressantes sont consacrées au renouveau religieux russe et à la foi publique du Président russe. Héléna Perroud, qui ne cache pas sa sympathie pour son sujet d'étude, n'en expose pas moins longuement les limites à l'action de Poutine et les diverses oppositions à sa politique. Mais ce que l'on ne peut contester, c'est que Vladimir Poutine a redonné à sa patrie exsangue sa fierté et sa puissance : il a relevé l'économie, assaini les finances, sécurisé les frontières, lutté contre la corruption, combattu l'islamisme et inventé une « force douce » ou *soft power* à la russe. Surtout, Poutine, dans une vision du temps long propre aux grands dirigeants, a réussi à réconcilier toutes les histoires de toutes les Russie, d'Yvan le Terrible à Alexandre Ier, de Nicolas II à la fin du communisme. Le livre d'Héléna Perroud dresse le portrait complet d'un « Russe ordinaire » devenu en une décennie l'un des plus grands hommes d'État du XXIe siècle.
Christophe Carichon
Éd. du Rocher, 320 p., 18,90 €.

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

Apprendre à prier et à aimer à l'école des saints

Prêtre de la Société de vie apostolique Saint-Jean de la Croix et docteur en théologie, le Père Max Huot de Longchamp nous propose avec Prière et vie spirituelle à l'école des saints *de grandir avec eux et de les laisser nous ramener à la simplicité de la foi. Des maîtres connus tels saint François de Sales, sainte Thérèse ou à redécouvrir comme Jean-Nicolas Grou qui nous introduisent dans un cœur à cœur avec Dieu.*

Propos recueillis par Philippe Maxence

La prière est-elle un art si difficile qu'il faille un guide à son sujet ?

>>Père Max Huot de Longchamp : Prier ne s'apprend pas, parce qu'aimer ne s'apprend pas : le petit enfant qui s'éveille à la vie sourit à sa mère sans avoir eu besoin d'un guide pour cela ! Mais s'il n'a pas besoin d'apprendre à aimer, l'enfant a besoin d'apprendre à parler, et à parler une langue qu'il reçoit de son entourage : l'amour dont il est porteur ne s'épanouira qu'au sein d'une tradition, et une tradition ne s'invente pas. Saint Jean de la Croix nous dit que ses écrits sont pour nous apprendre *« la langue que Dieu parle »*, sans laquelle notre conversation avec lui – *« L'oraison est un entretien fréquent et intime avec Celui dont nous savons qu'Il nous aime »,* nous dit Thérèse d'Avila – n'ira pas plus loin qu'un premier sourire. *« La langue que Dieu parle »*, c'est l'Évangile reçu et vécu par les saints, et c'est à leur école que nous pouvons, non pas exactement apprendre à prier, mais grandir dans la prière.

Dans le langage en cours dans le monde catholique, on utilise parfois le terme de prière et d'autres fois celui d'oraison. Y a-t-il une différence ou ces deux mots recouvrent-ils une même réalité ?

>>Le mot « oraison », dont l'étymologie nous renvoie au « bouche à bouche » (*os ad ora*, en latin) biblique de Dieu donnant vie à Adam en lui insufflant son Esprit, est le plus englobant du vocabulaire chrétien pour désigner l'attitude du priant. Depuis la Renaissance, il se concentre sur l'exercice de piété bien repérable dans l'emploi du temps monastique, caractérisé par l'écoute intérieure de la parole de Dieu, tel qu'une sainte Thérèse d'Avila, par exemple, l'expose dans son *Chemin de Perfection.* Mais ce n'est là qu'une manière historiquement limitée de prier, et bien des chrétiens n'étant pas carmélites, en concluent trop souvent qu'ils ne sont pas faits pour la prière !

La prière des enfants est précieuse au regard de Dieu.

Que propose concrètement le petit fascicule que vous avez publié sous le titre, *Prière et vie spirituelle à l'école des saints* ?

>>Partant du constat tout simple que tout homme prie de quelque manière, et que Dieu frappe sans se lasser à toutes nos portes, ce petit livre propose des textes choisis dans la grande tradition spirituelle chrétienne pour leur clarté et leur pédagogie, propres à nous apprendre cette *« langue que Dieu parle »*. En effet, nous dirait encore Thérèse d'Avila, *« lorsque Dieu accorde à une âme les premières faveurs surnaturelles, elle ne les comprend pas et ne sait comment se conduire »* ; et lorsqu'on tombe amoureux de quelqu'un dont on ne connaît pas la langue, de cruels malentendus se produisent ! *Prière et vie spirituelle à l'école des saints* est une sorte de méthode Assimil pour cette langue que Dieu parle : qu'il s'agisse des distractions ou de la sécheresse dans la prière, de la recherche d'un directeur spirituel ou du temps à consacrer à l'oraison, ces textes nous apprennent à reconnaître la présence agissante de Dieu en nous, et *« c'est alors un grand bonheur pour cette âme de voir la peinture fidèle de ce qu'elle éprouve ; elle reconnaît la voie où Dieu la met et elle y marche avec assurance »*, conclut Thérèse.

Comment s'est opéré le choix des auteurs spirituels auxquels vous recourez ? On a l'impression qu'une grande majorité appartient à ce qu'on a appelé l'École française de spiritualité ?

>>Une grande partie des auteurs cités sont français, et un Fénelon ou un Grou appartiennent au meilleur de notre littérature. Cependant, l'École française proprement dite, c'est-à-dire l'Oratoire de Bérulle et de ses disciples, n'est pas la plus représentée : les praticiens de la vie spirituelle proviennent plus souvent du Carmel, et plus encore de la famille salésienne, saint François de Sales étant véritablement le père spirituel de l'âme française depuis quatre siècles. C'est à son contact que se sont épanouis un Ambroise de Lombez, un Pierre de Caussade ou une Thérèse de l'Enfant-Jésus. Cela étant, j'ai choisi ces auteurs parce que je les aime bien, tout simplement, et c'est toujours un plaisir pour moi que d'en proposer la lecture à des amis.

Dans la vie spirituelle, quelle part faut-il donner à la prière proprement dite et à la lecture spirituelle ? Celle-ci doit-elle forcément s'effectuer sous une forme de *lectio divina* ?

>>Si vous regardez le déroulement d'une journée monastique au Moyen Âge, avant que l'oraison ne devienne l'exercice bien précis dont nous venons de parler, vous peinerez à distinguer entre lecture spirituelle, oraison et liturgie ; et au-delà, le travail et les nécessités de la vie quotidienne sont organisés de telle façon que du matin au soir, le moine – ne faisant qu'amplifier ce qui est vrai de toute vie chrétienne – se perçoit en dialogue continuel avec Dieu, dialogue tantôt explicite (voilà l'oraison), tantôt implicite (on est présent à Dieu sans pour autant réfléchir à lui), tantôt en lui parlant (voilà la liturgie),

« L'oraison est un entretien fréquent et intime avec Celui dont nous savons qu'Il nous aime », nous dit Thérèse d'Avila.

tantôt en cherchant à comprendre « scientifiquement » sa Parole (voilà la *lectio divina*), ou à la goûter « amoureusement » (voilà la lecture spirituelle). La continuité de tout cela est *« l'attention simple et pleine d'amour à Dieu »*, nous dirait saint Jean de la Croix définissant la contemplation, ce qui suppose, comme vous l'avez promis au baptême, de ne plus chercher qu'une chose dans votre vie : suivre Jésus partout où Il vous conduira.

Vous consacrez un chapitre aux distractions dans la prière et un autre aux sécheresses et à l'ennui. Il semble, en effet, impossible d'échapper aux unes comme aux autres. Pourquoi, finalement, la prière rencontre-t-elle ce type d'obstacles et n'est-elle pas plus facile ?

>>Les maîtres spirituels, et c'est pour cela qu'il est important de les fréquenter, nous montrent que c'est nous qui fabriquons ces obstacles, car ils n'ont pas de consistance réelle. Les saints nous apprennent non pas à les renverser, mais à les « traverser », car, dirait François Malaval, encore un grand salésien, *« ce ne sont pas les choses qui nous troublent, mais nous qui nous troublons pour elles quand nous ne les regardons pas raisonnablement, c'est-à-dire avec la lumière de Dieu »*. La clef pour dépasser les difficultés de la vie spirituelle est le plus souvent de ne pas s'en inquiéter, et le service que nous rendent les saints est de les replacer « dans la lumière de Dieu ». Leur secret est de toujours nous ramener à la simplicité de la foi : nous sommes sauvés, Dieu nous a rejoints, tout son bonheur est d'être désormais avec nous, et Il ne nous demande rien d'autre qu'une confiance d'enfant, sans crispation sur les idées, impressions, sentiments, désolations, consolations ou extases qui peuvent survenir dans la vie spirituelle, mais qui n'appartiennent pas à l'essence de la prière.

Parmi les obstacles que nous rencontrons le plus souvent, nous sommes confrontés au rythme de la vie moderne, souvent très astreignante et à la difficulté de trouver des moments de calme et de silence, ou plus simplement des églises ouvertes. Nous vérifions trop souvent dans nos existences cette forte parole de Bernanos : *« On ne comprend absolument rien à la civilisation moderne si l'on n'admet pas d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure.* » Dès lors, le combat (spirituel) n'est-il pas perdu d'avance ?

>>Il est, non pas perdu, mais gagné d'avance ! C'est le seul dont nous soyons tous capables, car Dieu s'est engagé à nous donner la grâce suffisante pour cette victoire : *« C'est une heureuse condition pour nous en cette guerre, que nous soyons toujours vainqueurs, pourvu que nous voulions combattre »*, dit joliment saint François de Sales ! C'est tout simple, mais aussi exigeant que simple, car il s'agit encore une fois de retrouver ce socle de toute vie spirituelle qu'est notre engagement baptismal à suivre inconditionnellement Jésus-Christ. On dira qu'aujourd'hui, cela mène au martyre ; pour le chrétien, ce n'est pas forcément une mauvaise nouvelle ! Cela étant, ne soyons pas trop pessimistes sur notre époque : Bernanos a une conscience aiguë du matérialisme occidental, mais il est lui-même un bel exemple de la violence mystique de la modernité, et je suis convaincu qu'au-delà de la crise profonde de nos institutions religieuses, ce même matérialisme, en exaspérant le désir de Dieu présent dans tous les cœurs, crée paradoxalement les conditions d'une radicalité évangélique dont une sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ou un Charles de Foucaud ont été les premiers témoins voici trois générations.

Chaque mois, vous proposez un bulletin consacré à l'oraison et vous avez créé un centre spécialisé à ce sujet (1). De quoi s'agit-il exactement ?

Disons simplement qu'une famille spirituelle, formée de laïcs, consacré(e)s ou non, de moniales, et de prêtres regroupés dans une société de vie apostolique, s'est constituée autour de ces textes lus « à l'école des saints » pour nourrir une vie d'oraison. Le bulletin *Oraison* présente chaque mois quelques-uns de ces textes, et le Centre Saint-Jean-de-la-Croix est notre maison de famille, où résident notamment nos sœurs moniales, et où sont proposées des sessions de formation à la lecture spirituelle en petits groupes. Notre famille se développe aussi en Italie et en Belgique, et c'est tout un réseau de lecteurs, copistes et moniteurs de lecture qui se met peu à peu en place. Nous partons de loin, car il faut reconnaître que cette tradition spirituelle est très négligée par les chrétiens eux-mêmes, si bien que beaucoup croient nécessaire d'aller chercher leurs maîtres spirituels hors de l'Église, faute d'avoir rencontré un saint Bernard ou une Marie de l'Incarnation.

Vous proposez également des enregistrements de conférences spirituelles. À quelle sorte de public s'adressent-ils exactement ?

>>En effet, nous mettons à la disposition de tous ceux qui souhaitent bénéficier de cette formation spirituelle, des enregistrements de nos sessions, retraites et autres émissions de radio. Ce sont des centaines d'heures de formation que l'on peut écouter et télécharger sur le site de notre maison d'édition : paroisseetfamille.com. Tout chrétien soucieux de cultiver son baptême peut en profiter. Spirituel ne veut pas dire intellectuel, mais « amoureux de Dieu » : si vous n'arrivez pas à vous passer de lui, alors saint Jean de la Croix ou sainte Catherine de Sienne peuvent quelque chose pour vous !

Quels seraient les trois saints ou grands auteurs spirituels dont vous conseilleriez la lecture pour des laïcs d'aujourd'hui ?

>>Je commencerais par saint François de Sales, pour son art de rendre aimable la sainteté dans tous les états de vie. Bien sûr, il faut lire son *Introduction à la vie dévote,* mais pour faire sa connaissance, je conseillerais de commencer plutôt par ses *Vrais entretiens spirituels*, ou par sa merveilleuse correspondance avec Jeanne de Chantal. Ensuite, je ferai un saut de deux siècles, avec le jésuite Jean-Nicolas Grou, auteur un peu plus austère, mais d'une rare profondeur, dont le *Manuel des âmes intérieures* n'en est pas moins très agréable à lire. Et pour citer un contemporain, à ceux qui ne craignent pas un petit effort de pensée, je conseillerais un autre jésuite, le Père Raguin, dont les *Chemins de la contemplation* ou *Les déserts de Dieu* méritent eux aussi de traverser les siècles. ◆

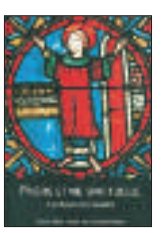

Père Max Huot de Longchamp, Prière et vie spirituelle à l'école des saints, *Paroisse et Famille, 184 p., 10 €.*
1. Centre Saint-Jean de la Croix, route de Courtioux, 36230 Mers-sur-Indre. Tél. : 02 54 31 09 33 – www.paroisseetfamille.com

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

RELIGION

Saint Mayeul, La prospérité de Cluny

Mauricette Vial-Andru, Saint Jude, coll. « Légende dorée des enfants », 16 p., 4 €.

Les dessins de Roselyne Lesueur, simples mais agréables à colorier, accompagnent joliment le texte de Mauricette Vial-Andru racontant la vie exemplaire de saint Mayeul.

Ce quatrième abbé de Cluny, né en Provence, fut l'artisan de l'expansion et du rayonnement de l'abbaye. Mais il fut également prisonnier des Sarrasins. Toute la Provence se cotisa pour payer la rançon, pendant que Mayeul convertissait ses geôliers… Une belle vie à découvrir dès 4 ans.

M.L.

La gloire de Jésus, source de notre espérance

Pierre Julien

En ces jours, l'Église célèbre l'accomplissement de la mission du Christ : *« Après sa Résurrection, Il est apparu visiblement à tous ses disciples et, sous leurs yeux, Il s'est élevé au Ciel, afin de nous rendre participants de sa divinité »* (*Missel romain*, préface de l'Ascension). Pour autant, le temps pascal n'est pas terminé et cette semaine, la liturgie se partagera entre la contemplation de l'Ascension et l'attente de l'Esprit Saint. La première attitude se retrouve davantage dans la forme extraordinaire du rite romain et la seconde plutôt la forme ordinaire.

L'Ascension du Christ est qualifiée de *« glorieuse »* par le canon romain (prière *Unde et memores*) et d'*« admirable »* par les litanies des saints. Certes, elle *« est notre propre élévation et le corps a l'espérance d'être un jour où l'a précédé son glorieux chef »* (saint Léon le Grand, sermon 73, 4), mais avant cette perspective, l'Église s'émerveille d'abord de la glorification de l'Homme-Dieu. La veille, l'office des laudes reprenait cette prière de Jésus : *« Mon Père, glorifiez votre Fils de la gloire que j'ai eue en vous avant que le monde fût »* (Jn 17, 5). Et cette gloire, le Fils la demande après son Incarnation qui l'a mené jusqu'à la mort et la Résurrection, et cette gloire du Dieu fait homme est le fondement de notre espérance.

Maintes fois, la liturgie évoque la glorification de l'Homme-Dieu. Ainsi, une hymne du Xe siècle chante : *« Montant siéger à la droite du Père, Jésus reçoit du Ciel la toute-puissance qui ne lui appartenait pas comme homme. Les trois parties de l'univers créé, ciel, terre, enfers, à présent soumises, fléchissent le genou devant vous. Les anges tremblent en voyant le rôle nouveau d'une chair mortelle : la chair blâme le péché, la chair justifie, la chair règne dans la personne du Verbe »* (matines, hymne *Æterne rex*). D'après saint Grégoire de Nysse († vers 395), les Puissances célestes, *« à leur arrivée au Ciel avec le Seigneur qu'elles accompagnent, adressent aux Anges (…) ce commandement :* "Ouvrez, ô princes, vos portes, élevez-vous, portes d'éternité, et Il entrera, ce Roi de gloire" (Ps 23, 7). *[…] Les portiers du Ciel demandent donc :* "Quel est ce Roi de gloire ?" (…). *Les gardiens du Ciel accourent au-devant de lui et font ouvrir les portes (…). Mais ils ne reconnaissent pas ce Roi qui a revêtu la robe sordide de notre nature, dont les vêtements sont rougis pour avoir passé sous le pressoir des misères humaines. C'est pourquoi ils interrogent une seconde fois ses compagnons, criant à haute voix :* "Quel est ce Roi de gloire ?". *On ne répond plus :* "C'est le fort et le puissant dans le combat" ; *mais,* "C'est le Seigneur des armées", *qui a obtenu la principauté du monde, qui a tout réuni en lui comme en un abrégé et qui a rétabli toutes choses dans l'état primitif :* "C'est lui-même, le Roi de gloire" *»* (*Bréviaire romain* [jusqu'en 1955], mercredi dans l'octave).

Le Roi de gloire monte au Ciel.

Toutefois, l'absence visible de leur Seigneur peut laisser les disciples dans une certaine mélancolie. Ainsi, l'Église chante-t-elle, dès le soir de la fête : *« Ô Roi de gloire, (…) ne nous laissez pas orphelins, mais envoyez-nous l'Esprit de vérité, selon la promesse du Père »* (antienne du *Magnificat*). Cette prière, relayée par l'hymne *Veni Creator* (forme ordinaire), sera exaucée par un nouveau mode de présence de Jésus : non plus dans son humanité présente en un lieu donné, mais en sa divinité accessible dans le monde entier. N'a-t-Il pas dit lui-même : *« Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles »* (Mt 28, 20 ; évangile de l'Ascension, années A) ? ◆

Pour lire le texte complet de l'homélie de saint Grégoire de Nysse et la séquence du rit lyonnais qui se retrouve dans plusieurs propres diocésains français, rendez-vous sur www.hommenouveau.fr rubrique religion.

Divers

• L'Évangile de la vie propose de réviser son baccalauréat dans un cadre spirituel et familial.
Rens. : www.evangelium-vitae.org

• Journées portes ouvertes et examens d'admission à l'Institut Croix-des-Vents, collège-lycée catholique hors contrat dirigé par la Fraternité Saint-Pierre, les 26 mai et 16 juin.
Institut Croix-des-Vents, 55, rue d'Argenté, 61500 Sées. Tél. : 02 33 28 43 80 – institut@croix desvents.com – www.croix desvents.com

• Conférences d'Annie Laurent le 17 mai à 20 h 30 au Centre Saint-Jean, 44, rue de l'Est, 92100 Boulogne-Billancourt sur « L'islam peut-il être européen ? » (*Rens. et insc. préalable sur www.centresaintjean.com)* ; le 18 mai à 20 h au Minotaure, 2, rue César de Vendôme, Vendôme sur « Chrétiens d'Orient et d'Occident, le défi de l'islam » (*Rens. : 06 60 33 68 23).*

• La communauté Saint-Martin organise une colonie à Noirmoutier du 30 juil. au 26 août pr enfants de 7 à 14 ans et une Route Saint-Martin en Bourgogne pour jnes de 16 à 28 ans du 31 juil. au 9 août, de Dijon à Vézelay.
Rens. : www.communaute saintmartin.org

Lectures spirituelles

Le Mont Athos et Valaam
Boris Zaïtsev

Sans jamais atteindre la notoriété, ni en Russie d'où il part en exil en 1921, âgé de 40 ans, ni en France où il s'installe et vivra un demi-siècle, Boris Zaïtsev (1881-1972) est l'auteur d'une œuvre littéraire non négligeable en tant que romancier, auteur dramatique et biographe. Ses pages s'enracinent dans la tradition spiritualiste russe et orthodoxe de son enfance, enrichie par une bonne connaissance de l'Italie et de sa culture médiévale. Ce style est aussi celui de ses récits de voyage. L'éditeur en rassemble ici deux, non sans raison puisqu'il s'agit de séjours de Boris Zaïtsev d'une part, en 1927, dans les monastères du Mont Athos, et de l'autre, en 1935, dans ceux de l'île de Valaam, alors en Finlande. Les uns comme les autres sont de haut-lieux de la spiritualité orthodoxe et en particulier de l'hésychasme (méthode ascétique et mystique au cœur de la spiritualité orthodoxe). Le style est celui du journaliste cultivé. Les récits de visite à l'Athos de ce genre sont suffisamment nombreux depuis plus d'un siècle pour qu'on trouve ici de véritables révélations et le séjour à Valaam est plus original. L'intérêt de l'ouvrage tient beaucoup à l'effort de Boris Zaitsev pour retrouver aussi bien à l'Athos qu'à Valaam la senteur de la patrie russe qui lui est désormais interdite. La visite de l'ossuaire du skite (ermitage relié à un monastère) Saint-André est impressionnante : les noms des moines sont inscrits sur les crânes ! **Didier Rance**
Éd. des Syrtes, 230 p., 15 €.

Paroles et esprit de saint Vincent de Paul
Françoise Bouchard

Si l'œuvre de saint Vincent de Paul (1576 ou 1581-1660) pour les pauvres est fort connue, sait-on aussi la profondeur de sa spiritualité ? Car cette charité qu'il répandait dans tous les coins de France et apprit à ses Pauvres Dames à vivre chaque jour, émanait d'un grand amour de Dieu et d'une profonde spiritualité. Au cours de ses diverses lectures des écrits du grand saint, Françoise Bouchard a récolté les perles illustrant tel ou tel thème cher à l'apôtre de la charité. « Quitter Dieu pour Dieu », mais aussi se vider de soi-même, trouver Dieu dans l'oraison. Et en pratique, user de la modération, devenir humbles, mais aussi paraître toujours joyeux. Une lecture aisée pour entrer dans la pensée de saint Vincent. **Blandine Fabre**
Salvator, 126 p., 13,90 €.

Histoire artistique des ordres mendiants
Louis Gillet

En 1912, Louis Gillet (1876-1943) n'est pas encore l'académicien français qui a rejoint son maître Émile Mâle comme spécialiste incontesté des études sur l'art du Moyen Âge, mais un jeune normalien à qui l'Institut catholique a confié huit ans plus tôt un cours sur les arts chez les Ordres mendiants et qui décide de publier le résultat de ses recherches. Comme Mâle et Panofsky, Gillet voit d'abord dans les différents arts médiévaux pratiqués par leurs disciples une expression de l'expérience spirituelle fondatrice de saint François d'Assise et de saint Dominique. Il définit l'art inspiré ou réalisé par les deux ordres, y compris dans ses ambitions les plus mystiques, comme un réalisme charnel. Pour lui, les stigmates de l'Alverne puis les fresques de Giotto ont plus fait pour donner saint François en modèle à la chrétienté que l'*Itinerarium* de Bonaventure, et le Rosaire et Fra Angelico plus que la *Somme* de saint Thomas d'Aquin pour saint Dominique. L'ouvrage couvre quatre siècles d'art européen, jusqu'à la résurgence flamande et espagnole illustrée par Rubens et Murillo. Gillet, et c'est un des aspects novateurs de ses recherches, ne se limite pas aux cathédrales, aux églises et aux couvents, ni aux fresques et aux tableaux. Il montre aussi que franciscains et dominicains inspirent et développent un art populaire qui se diffuse à travers la Légende dorée, les drames religieux et les mystères, les confréries et leurs objets de piété – bref, une culture totale. **D.R.**
Klincksieck, 272 p., 25 €.

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

Une année avec saint François de Sales

Un maître de l'éloquence sacrée

Chanoine Benoît Beligné
Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre

"Voulez-vous enseigner au peuple pour qui vous êtes ordonné, à la fois par la parole et par l'exemple, ce que vous comprenez des divines Écritures ? – Je le veux », répondit saint François de Sales le 8 décembre 1602 à son consécrateur. Sa vie jusque-là reflète déjà, sans aucun doute, son aptitude à enseigner les âmes, par la parole et par l'exemple. Mais c'est maintenant au titre de devoir grave qu'il instruira son peuple d'Annecy, petits et grands (1), ses Visitandines (2), ses dirigées ou ses auditoires d'occasion. Par le verbe, mais aussi très éloquemment par le geste, tant sa vie était en correspondance avec la doctrine dont il fut le prédicateur inlassable et fidèle. Certainement ne voulait-il pas encourir le reproche de Notre Seigneur (Mt 23, 3) : *« Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent, mais n'agissez pas d'après leurs œuvres, car ils disent et ne font pas ».* D'un enseignement si complet jaillirent nombreuses les conversions, les retours à Dieu, les engagements à une vie plus parfaite encore.

« La simplicité de son style, sa claire diction, son geste parlant rendaient compréhensibles aux plus humbles les considérations les plus élevées. »

Le devoir de l'évêque

Nous connaissons sa pensée sur ce devoir d'enseignement de l'évêque grâce à des lettres à de jeunes évêques. *« Vous devez en toute façon prendre résolution de prêcher votre peuple. Le très saint concile de Trente, après tous les Anciens, a déterminé que* "le premier et principal office de l'évêque est de prêcher" *; et ne vous laissez pas emporter à une considération qui vous puisse détourner de cette résolution. »* (3) À Mgr Frémyot, frère de sainte Jeanne de Chantal, qui doute de ses capacités : *« c'est la première et grande charge* (des évêques). *Ils reçoivent à cet effet une grâce spéciale, laquelle ils doivent rendre fructueuse. Dieu en cet exercice nous assiste spécialement ; et c'est merveille combien la prédication des évêques a un grand pouvoir au prix de celle des autres prédicateurs. Pour abondants que soient les ruisseaux, on se plaît de boire à la source. »* (4) La lettre se poursuit en un véritable traité de la prédication, articulé selon les quatre causes : qui doit prêcher (les qualités du prédicateur) ; l'intention du prédicateur ; la matière à prêcher (la Sainte Écriture, la doctrine des saints Pères, la vie des saints), clairement et agréablement présentée à l'auditeur ; la forme à y mettre, d'une souveraine importance : y mettre surtout du cœur. Notre saint accomplit ce devoir avec exactitude. *« Quand il était en cette ville* (Annecy), *atteste son fidèle Georges Rolland, il prêchait tous les dimanches et fêtes. »* Le saint parle lui-même en 1620 de *« trois ou quatre mille sermons faits depuis vingt-huit ans »* soit deux à trois par semaine. Il n'en reste malheureusement qu'un peu plus de 130 (sermons ou ébauches), pièces autographes et transcriptions confondues, qui permettent cependant de voir en lui *« un maître, un modèle et un restaurateur de l'éloquence sacrée ».* Sa parole eut *« une puissance irrésistible et un charme nouveau. Il ne paraissait plus seulement dans la chaire comme un maître instruisant ses disciples, mais comme un père s'adressant à ses enfants ; il ne parlait plus seulement le langage de la persuasion, mais celui de l'autorité et de la tendresse paternelles : aussi emportait-il d'assaut toutes les résistances ».* (5) Il recherchait *« le profit et non l'applaudissement ».* La simplicité de son style, sa claire diction, son geste parlant rendaient compréhensibles aux plus humbles les considérations les plus élevées. Mais par-dessus tout, pour convaincre les intelligences et toucher les cœurs, il y avait chez Mgr de Sales l'ascendant de la sainteté. *« Il me semblait que c'était un ange ou un apôtre qui nous distribuait la divine parole. »* (6)

De nombreuses conversions

Le bon Dieu eut pour agréable cette prédication qu'Il bénit visiblement par des conversions radicales, de protestants mais aussi de catholiques qui embrassèrent résolument une authentique vie chrétienne, renouvelant une conduite souvent tiède et mondaine sous l'influence des sermons du saint. Ainsi, seulement coadjuteur, lors du Carême à Paris en 1602, provoqua-t-il la conversion d'une calviniste, hérétique convaincue, Madame de Raconis, face à laquelle même le cardinal du Perron avait avoué *« perdre son latin ». « Venue par curiosité, elle demeura dans les filets, et sur ce sermon, prit résolution de s'instruire, et dans trois semaines après, amena toute sa famille à confesse vers moi et je fus leur parrain à tous en la confirmation. Voyez-vous, ce sermon-là,* (ne fut) *point fait contre l'hérésie,* (mais) *en faveur de ces âmes. Depuis, j'ai toujours dit que qui prêche avec amour prêche assez contre les hérétiques, quoiqu'il ne dise un seul mot de dispute contre eux. »* (7)

À Grenoble en 1617, sa plus remarquable conquête fut celle d'une catholique, Mme Armand. Très belle et n'ayant pour seul souci que d'entretenir et de rehausser sa propre splendeur, elle voulut entendre l'évêque à la mode, et sa parole la charma. Elle se confessa, et se prit d'une telle sympathie pour lui qu'elle ne voulut plus s'en passer, et quitta Grenoble avec son mari, pour le suivre à Annecy. Elle y mena de front ses élégances habituelles et une sorte de dévotion mitigée, que l'évêque entretenait doucement, sachant qu'il n'obtiendrait rien de plus. Par exemple, un jour qu'elle avait communié, elle vint lui demander une permission : celle de s'habiller en nymphe pour paraître le soir dans un ballet. Il lui répondit : *« Ma fille, ayant communié le matin, il serait bien plus parfait de vous tenir en recueillement toute la journée ; mais, quand je vous défendrais de jouer, vous n'en feriez ni plus ni moins ; c'est pourquoi je consens à ce que vous voulez. »* Et ce fut par cette voie fleurie qui peut scandaliser, qu'il la mena à la sainteté. Son mari, voyant qu'elle prétendait à la dévotion, était devenu dévot. En retraite à la Visitation, elle s'y plut, le monde lui parut vain, la vie brève ; elle désira prendre le voile ; son mari, loin de s'y opposer, se fit jésuite ; et ce fut lui qui célébra sa profession. Elle passa le reste de ses jours à brûler ce qu'elle avait adoré, et mourut après quarante ans de vie religieuse, admirée pour ses vertus, comme jadis pour sa beauté. (8)

Ainsi c'est moins son talent d'orateur que sa sainteté rayonnante et une conscience exacte de ses devoirs épiscopaux qui produisirent l'efficacité surnaturelle de la prédication de saint François de Sales. Il reste jusqu'à nos jours un modèle et un maître pour tous ceux qui ont la charge de cette *« publication et déclaration de la volonté de Dieu faite aux hommes par celui qui est légitimement envoyé, afin de les instruire et émouvoir à servir sa divine Majesté en ce monde, pour être sauvés en l'autre ».* (9) ◆

1. *Cf. Mgr Trochu,* Saint François de Sales, *t. 2, ch. II, « Le catéchiste des petits enfants ».*
2. *Cf.* Année Sainte *de la Visitation, ses* Homélies *et* Vrais Entretiens *à ses filles.*
3. Œ., *XII, p. 193, 1603.*
4. Œ., *XII, p. 300, 1604.*
5. *Dom Mackey,* Étude sur saint François de Sales, prédicateur, *in* Œ., *X.*
6. *D'après Mgr Trochu,* op. cit., *t. 2, pp. 18-19.*
7. Id., *tome 1, pp. 651-652.*
8. *D'après Maurice Henry-Coüannier,* Saint François de Sales et ses amitiés, *p. 374.*
9. Œ., *XII, p. 323, 1604.*

Vainqueurs du mal par la puissance de la Pâque du Christ

Nous poursuivons notre réflexion sur le baptême, toujours à la lumière de la Parole de Dieu.

C'est l'Évangile qui illumine les candidats et suscite l'adhésion de la foi : *« Le baptême est, tout particulièrement, "le sacrement de la foi", puisqu'il marque l'entrée sacramentelle dans la vie de foi »* (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1236). Et la foi est la remise de soi au Seigneur Jésus, reconnu comme *« source d'eau (…) pour la vie éternelle »* (Jn 4, 14), *« lumière du monde »* (Jn 9, 5), « vie et résurrection » (cf. Jn 11, 25), comme l'enseigne l'itinéraire parcouru, encore aujourd'hui, par les catéchumènes désormais près de recevoir l'initiation chrétienne. Éduqués par l'écoute de Jésus, par son enseignement et par ses œuvres, les catéchumènes revivent l'expérience de la femme samaritaine assoiffée d'eau vive, de l'aveugle-né qui ouvre les yeux à la lumière, de Lazare qui sort du tombeau. L'Évangile porte en lui la force de transformer celui qui l'accueille avec foi, l'arrachant à la domination du Malin afin qu'il apprenne à servir le Seigneur avec joie et nouveauté de vie.

On ne va jamais seul sur les fonts baptismaux, mais accompagné par la prière de toute l'Église, comme le rappellent les litanies des saints qui précèdent la prière d'exorcisme et l'onction avant le baptême avec l'huile des catéchumènes. Ce sont des gestes qui, depuis l'Antiquité, assurent ceux qui s'apprêtent à renaître en tant qu'enfants de Dieu que la prière de l'Église les assiste dans leur lutte contre le mal, les accompagne sur la voie du bien, les aide à se soustraire au pouvoir du péché pour entrer dans le royaume de la grâce divine. La prière de l'Église. L'Église prie et prie pour tout le monde, pour nous tous ! Nous, l'Église, nous prions pour les autres. C'est beau de prier pour les autres. Si souvent nous n'avons pas de besoin urgent et nous ne prions pas. Nous devons prier, unis à l'Église, pour les autres : *« Seigneur, je te demande pour ceux qui sont dans le besoin, pour ceux qui n'ont pas la foi… »*. N'oubliez pas : la prière de l'Église est toujours en acte. Mais nous devons entrer dans cette prière et prier pour tout le peuple de Dieu et pour ceux qui ont besoin de prières. C'est pourquoi le chemin des catéchumènes adultes est marqué par des exorcismes répétés, prononcés par le prêtre (cf. *CEC*, n. 1237), c'est-à-dire par des prières qui invoquent la libération de tout ce qui sépare du Christ et empêche l'union intime avec lui. Même pour les enfants, on demande à Dieu de les libérer du péché originel et de les consacrer demeure de l'Esprit Saint (cf. *Rite du baptême des enfants,* n. 56). Les enfants. Prier pour les enfants, pour leur santé spirituelle et corporelle. C'est une manière de protéger les enfants par la prière. Comme l'attestent les Évangiles, Jésus lui-même a combattu et chassé les démons pour manifester l'avènement du Royaume de Dieu (cf. Mt 12, 28) : sa victoire sur le pouvoir du Malin laisse libre champ à la seigneurie de Dieu qui réjouit et réconcilie avec la vie.

« Le baptême n'est pas une formule magique mais un don de l'Esprit Saint qui habilite celui qui le reçoit "à lutter contre l'Esprit du mal". »

Le baptême n'est pas une formule magique mais un don de l'Esprit Saint qui habilite celui qui le reçoit « à lutter contre l'Esprit du mal », croyant que *« Dieu a envoyé dans le monde son Fils pour détruire le pouvoir de Satan et transférer l'homme des ténèbres dans son royaume de lumière infinie »* (cf. *Rite du baptême des enfants,* n. 56). Nous savons d'expérience que la vie chrétienne est toujours sujette à la tentation, surtout à la tentation de se séparer de Dieu, de sa volonté, de la communion avec lui, pour retomber dans les méandres des séductions mondaines. Et le baptême nous prépare, nous donne la force pour cette lutte quotidienne, y compris la lutte contre le diable qui, comme le dit saint Pierre, cherche comme un lion à nous dévorer et à nous détruire.

Outre la prière, il y a ensuite l'onction sur la poitrine avec l'huile des catéchumènes, qui *« en reçoivent la vigueur pour renoncer au diable et au péché, avant de s'approcher des fonts pour renaître à une vie nouvelle »* (*Bénédiction des huiles, Prémisses,* n. 3). Par la propriété de l'huile qui pénètre dans les tissus du corps en lui apportant un bienfait, les anciens lutteurs avaient l'habitude de s'enduire d'huile pour tonifier leurs muscles et pour échapper plus facilement à la prise de l'adversaire. À la lumière de ce symbolisme, les chrétiens des premiers siècles ont adopté l'usage d'oindre le corps des candidats au baptême avec l'huile bénie de l'évêque, afin de signifier, à travers ce *« signe de salut »,* que la puissance du Christ Sauveur fortifie pour lutter contre le mal et le vaincre (cf. *Rite du baptême des enfants*, n. 105).

C'est dur de lutter contre le mal, de fuir ses ruses, de reprendre force après une lutte épuisante, mais nous devons savoir que toute la vie chrétienne est un combat. Nous devons toutefois aussi savoir que nous ne sommes pas seuls, que notre Mère l'Église prie afin que ses enfants, régénérés par le baptême, ne succombent pas aux embûches du Malin mais qu'ils en soient vainqueurs par la puissance de la Pâque du Christ. Fortifiés par le Seigneur ressuscité, qui a vaincu le prince de ce monde (cf. Jn 12, 31), nous aussi, nous pouvons redire avec la foi de saint Paul : *« Je peux tout en Celui qui me rend fort »* (Ph 4, 13). Nous pouvons tous être vainqueur, tout vaincre, mais avec la force qui me vient de Jésus. ◆

Retraites

• Avec l'Œuvre des retraites de la Fraternité Saint-Pierre : retraite de saint Ignace pour h. du 2 au 7 juil. à La Bergerie (Haute-Savoie) ; retraites pour dames du 23 au 28 juil. et du 27 août au 1er sept. à La Bergerie.
Insc. : Tél. : 09 62 11 60 89 – inscrip.retraites@orange.fr

• Avec la Fraternité Saint-Vincent Ferrier : session de préparation au mariage au Foyer de Charité de Poissy (78) les 16-17 juin ; retraites du Rosaire du 23 au 27 juil. à N.-D. du Chêne (72), du 13 au 17 août à Fribourg en Suisse et du 20 au 25 août à Poissy (78).
Rens. : Tél. : 02 43 98 64 25 – www.chemere.org

• Retraites avec les Coopérateurs paroissiaux du Christ-Roi pour h. à Bieuzy, du 2 au 7 juil (messe selon la forme extr. possible), du 30 juil. au 4 août, du 13 au 18 août, du 13 au 21 août et du 27 août au 1er sept ; à Chabeuil : du 9 au 14 juil., du 6 au 11 août ; pr jnes filles, à Chabeuil du 23 au 28 juil. et du 20 au 25 août et à Bieuzy du 16 au 21 juil.
Rens. : www.cpcr.org/fr

• Avec les pères de Saint-Joseph de Clairval : exercices spi. pr hommes (à p. de 17 ans) du 8 au 13 juin, du 22 au 27 juin, du 13 au 18 juil. et du 20 au 25 juil., du 1er au 6 août, du 17 au 22 août et du 31 août au 5 sept. à Flavigny ; du 3 au 8 juil. en Gironde ; du 31 juil. au 5 août en Belgique ; du 23 au 28 août à Rochefort-du-Gard.
Rens. : Abbaye Saint-Joseph de Clairval, Exercices spirituels, 21150 Flavigny-sur-Ozerain. Tél. : 03 80 96 22 31 – fax : 03 80 96 25 29 – abbaye@clairval.com – www.clairval.com

• Retraite spirituelle pour jnes filles de 17 à 29 ans, prêchée à l'Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation du 16 au 22 août. Conférences, offices, promenades, entretiens avec moines et moniales…
Rens. et insc. : Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation, 750 chemin des Ambrosis, 84330 Le Barroux. Tél. : 04 90 65 29 29.

Retrouver vos autres rendez-vous dans la rubrique Agenda du site de L'Homme Nouveau : www.hommenouveau.fr

L'Homme Nouveau
N° 1663 du 12 mai 2018

La naissance il y a cent cinquante ans de Charles Maurras (1868-1952) invite à appréhender à la lueur de ses propos et de sa vie la question de l'engagement politique des catholiques. Si pour Maurras le catholicisme était *« le bercail de l'humanité »*, cette vision était voilée par un certain naturalisme.

Encore la médiation politique À propos de Charles Maurras

JOËL HAUTEBERT

Charles Maurras vers 1908.

Il existe au moins deux bonnes raisons de parler de Charles Maurras aujourd'hui. Bien sûr, la commémoration escamotée des cent cinquante ans de sa naissance nous y invite, tout autant que les dernières critiques des livres de Rod Dreher et surtout de François Huguenin, à l'occasion desquelles nous avions mis en avant les dangers du fidéisme, de l'abandon de la médiation politique et de l'ordre naturel. Dans notre histoire nationale, la célèbre formule maurrassienne « politique d'abord » ne constitue-t-elle pas l'archétype idéal de l'exact opposé ? Ces quelques lignes n'ont pas pour but d'expliciter le sens exact de la formule ni même d'entrer dans le vif de la pensée de Charles Maurras. Des ouvrages, des colloques, des conférences y reviendront certainement lors des prochains mois, offrant l'occasion au public de se replonger dans quelques ouvrages du maître de Martigues.

Une influence positive ?

Dans la lignée de nos derniers articles, nous souhaitons simplement approfondir, à travers l'exemple de Maurras, la toujours délicate mais si importante question de l'engagement politique des catholiques. Dans cette perspective, comment appréhender l'influence d'un auteur de l'envergure d'un Charles Maurras dans l'engagement des catholiques ? Malgré son agnosticisme affirmé et le positivisme prégnant de ses écrits, il se fit bien des fois le valeureux et talentueux défenseur de l'Église. Le combat intellectuel qu'il mena contre les « trois R », la Réforme, le Romantisme et la Révolution, rejoignait très largement la pensée catholique opposée au modernisme. La condamnation du Sillon (mouvement démocrate-chrétien) par saint Pie X rendit raison à Maurras qui avait croisé le fer brillamment contre Marc Sangnier (1). Est-il exagéré de dire que Maurras, chantre du « nationalisme intégral », fut le défenseur de l'universalisme catholique ? Voici quelques extraits de la préface d'un livre, intitulé *Le pape, la guerre et la paix* qu'il publia en 1917, l'Europe étant alors en pleine guerre : *« La raison conseillerait aux peuples divers l'alliance du Siège* (2) *unique à l'entour duquel sont parlées ou comprises toutes les langues et qui dispose d'un système de puissances de sentiments, seules capables d'émouvoir les intelligences, de fondre les cœurs divisés. Les bataillons ennemis ne s'embrasseront certes pas en vertu de leur simple communauté de foi ou de leur vœu d'obéir aux mêmes règles d'amour et d'équité ; mais de leur rencontre en un lieu supérieur peuvent résulter, à la longue, des conciliations qu'on n'eût pas espérées plus bas. Il faut ici redemander si les patriotismes en présence autorisent ces rapprochements. La question n'est pas vaine. Elle se pose, mais elle ne se poserait pas sans la vigueur et l'influence de faux systèmes qui nous ont coûté plus encore de déperdition cérébrale que de pertes de sang ; ce qui n'est pas peu dire, après le long massacre des guerres nationales ouvertes en 1792 et qui vont s'aggravant. (…) Divinisés et sacrés, supposés égaux et identiques pour tous les peuples, les patriotismes voudront apparaître de plus en plus irréductibles. Ils seront estimés plus purs à proportion qu'ils se montreront plus farouches… On verra s'aggraver ce qu'a vu la planète depuis la Révolution : imbus des mêmes droits, les peuples courront aux mêmes buts, afficheront les mêmes visées et, des mêmes mirages, se rueront aux mêmes tueries. (…) La fausse religion de l'Europe et de l'Amérique se juge sur les flots du sang qu'elle a sacrifiés depuis cinq quarts de siècle. Il est temps de reprendre quelque voie qui fasse rentrer notre patrie et toutes les autres au bercail de l'humanité »* (3).

Ce bercail, aux yeux de Maurras, c'est le catholicisme, *« seule internationale qui tienne »*.

On ne peut que se féliciter qu'un agnostique soutienne une conviction aussi limpide (et beaucoup d'autres) et en aucun cas le lui reprocher. Cependant, du strict point de vue catholique, nous devons prendre en considération que sa pensée relève d'un naturalisme, en l'occurrence nullement agressif, défini par Jean Ousset comme étant *« essentiellement une attitude indépendante et répulsive de la nature à l'égard de l'ordre surnaturel et révélé »* (4). C'est bien là que réside ce qu'il faut bien appeler un problème. En effet, nous ne défendons pas l'Église exclusivement, ni même prioritairement, parce qu'elle est une institution bienfaitrice, civilisatrice, garante de l'ordre naturel, de la paix et de la sauvegarde de la civilisation contre la barbarie. Tout cela est juste, mais inachevé. Nous la défendons parce qu'elle a été fondée par Jésus-Christ, fils de Dieu, pour le salut des âmes. Une perspective purement temporelle de la défense du catholicisme ne se réduit pas à une « instrumentalisation » de l'Église, comme l'ont dit à tort certains, mais risque de conduire à un déséquilibre chez les catholiques si elle n'est pas soutenue par un sens spirituel solide. S'il n'est pas alimenté par le sens de la fin ultime, le salut, le combat politique sera insuffisant même s'il est mené pour des idées justes et au nom d'une doctrine politique juste. On peut même se demander si parfois ce combat purement politique ne pourrait pas servir d'alibi pour éviter de se préoccuper de sa propre conversion personnelle. Or, Charles Maurras a lui-même donné la voie à suivre. Philippe Maxence rappelait récemment (5) ces propos du chef de l'Action française : *« Si vous êtes catholiques, ne le soyez pas à moitié »* !

« Le spirituel est couché dans le lit de camp du temporel » disait Charles Péguy. Préservons l'équilibre. Ne pas avoir en tête la fin ultime de l'homme et ce qu'elle implique personnellement pour chacun assèche le combattant catholique. De l'autre côté de la balance, la négation de la médiation politique, erreur doctrinale majeure, conduit à une grave capitulation au mépris du bien des âmes.

Il faut embrasser convenablement l'ensemble, joindre et réunir les deux combats. Vaste chantier. Tâche ardue et hardie pour notre temps. ◆

1. Voir dans La Démocratie religieuse, *Nouvelle Éditions Latines, 2008, « Le dilemme de Marc Sangnier ».*
2. Le Siège apostolique.
3. Le pape, la guerre et la paix, *Paris, 1917, p. 6, 8 et 10. Consultable en ligne : http://maurras.net/pdf/maurras_le-pape-la-guerre-et-la-paix.pdf*
4. Cité par le collectif Jean Ousset, L'impasse de la sécularisation, *Ichtus, 2016, p. 25.*
5. Voir sur www.hommenouveau.fr, rubrique culture (« Maurras or not Maurras ? »).